

SOCIÉTÉ



À Nicolet, un musée de toutes les religions

Nicolet a longtemps été surnommée la « ville des clochers ». Il lui revenait sans doute d'accueillir le premier musée des religions, ouvert à toutes les confessions et traditions qui vient d'ouvrir ses portes.

Page 9

Le PQ élu dans Montmorency

Première victoire du Parti québécois en élection complémentaire

Michel Venne

de notre bureau de Québec

BEAUPORT - Le Parti québécois a remporté la première élection complémentaire de son histoire, hier, grâce à la victoire de son candidat Jean Filion, un fiscaliste de 40 ans, dans la circonscription de Montmorency, en banlieue de Québec.

Au moment de mettre sous presse, après le dépouillement des bulletins de vote dans 50 bureaux de scrutin sur 212, M. Filion menait avec 2852 votes contre 1800 pour son principal adversaire le libéral Claude Desjardins, un administrateur de 52 ans. Le chef du Parti vert, M. Jean Ouimet, 36 ans, arrivait troisième avec 346 votes, devant Jean-François Sirois, 27 ans du NPD-Québec (238 voix) et l'indépendant Jolly Taylor (102 voix). Selon des données non officielles, le taux de participation a oscillé autour des 55 %.

Le PQ met ainsi fin à une série noire de défaites. Depuis 1971, le Parti québécois avait participé à 35 élections complémentaires sans ja-



Jean Filion (à gauche) et Claude Desjardins aux urnes, hier matin.



PHOTOS CP

mais en remporter une seule, au pouvoir comme dans l'opposition.

Cette élection fait de M. Filion le 30e député péquiste à l'Assemblée

nationale. Le Parti libéral conserve 90 sièges contre 4 pour le Parti Égalité, qui s'était abstenu de participer à la course. Un siège demeure va-

cant, celui d'Anjou, suite à la démission récente de M. René-Serge Larouche.

On sait que le Parti québécois avait attribué à ce scrutin un caractère historique, puisqu'il s'agit du premier scrutin au niveau provincial depuis l'échec du lac Meech. Le chef Jacques Parizeau y voyait « un test pour le parti et pour la souveraineté ». Le candidat Filion invitait les électeurs par un « message clair » au reste du pays, le second signal, après l'élection de Pierre Duceppe du Bloc québécois au niveau fédéral l'été dernier, que le vent souverainiste souffle encore avec force au Québec.

Le ministre responsable de l'organisation libérale, le ministre Lawrence Cannon, rejetait cette thèse hier soir, attribuant la victoire péquiste à l'effet de la récession et aux hausses successives de taxes. Il rappelait que sur le plan constitutionnel, le gouvernement a fait adopter la loi 150 qui prévoit un référendum sur la souveraineté en 1992 si le reste du pays ne parvient pas à offrir au Qué-

Voir page 4: Le PQ

Un géant de l'ingénierie naît de l'union SNC-Lavalin

Une des cinq plus grandes firmes d'ingénieurs au monde

Claude Turcotte

LES DÉBOIRES financiers de Lavalin ont en quelque sorte précipité l'évolution de l'industrie du génie-conseil québécois en forçant deux compagnies rivales très fières et dynamiques à fusionner leurs activités. SNC-Lavalin, une filiale du Groupe SNC dont la création a été annoncée hier, regroupera bientôt quelque 6000 ingénieurs et employés ; elle aura l'an prochain un chiffre d'affaires d'au moins 800 millions \$; son carnet de commandes de 5000 projets représente une valeur de 1 milliard \$. Bref, SNC-Lavalin se situe parmi les cinq plus grandes firmes d'ingénierie au monde.

« Notre marché sera la planète toute entière », a lancé M. Guy Saint-Pierre, président et chef de la direction du Groupe SNC, au moment où il confirmait officiellement cette transaction de 90 millions \$, en ajoutant

diplomatiquement que « les circonstances veulent que cela se fasse sous l'égide de SNC ». M. Yves Bérubé, qui devient vice-président exécutif dans la nouvelle structure de SNC-Lavalin, mentionnait pour sa part que ce mariage est « le fruit d'une longue maturation que la conjoncture a permis d'accélérer ». Il a aussi souligné que Lavalin aurait pu accepter un financement étranger ou se replier ici en s'associant avec une société moins importante, ce qui aurait été aller à contre-courant. « Une alliance des deux plus grands était la solution la plus difficile, mais la plus porteuse pour l'avenir. Nous avons privilégié l'offensive » a conclu celui qui était p.d.g. de Lavalin Inc., il y a encore deux jours.

Toutefois, la construction de ce géant ne se fait pas sans frais. La Banque Nationale en tête et les autres institutions financières qui participaient au financement du Groupe

Lavalin, ne retrouveront jamais tout l'argent prêté. Il en va sans doute de même pour le gouvernement québécois qui a donné des garanties de prêts dépassant les 40 millions \$. M. Saint-Pierre se dit incapable de préciser le montant exact de ces pertes, qui ne portent d'ailleurs pas nécessairement toutes sur les activités de génie-conseil, bien que les banques aient saisi dans un premier temps les 34 filiales québécoises de Lavalin dans le génie-conseil.

Ce sont ces 34 filiales dont SNC se porte acqureur. Il s'agit d'une transaction de l'ordre de 90 millions \$, selon les chiffres fournis par M. Saint-Pierre. Ce montant se décompose en 20 millions \$ payés comptant par SNC, 25 millions \$ en prêt de la part de la Société de développement industriel (SDI) sous forme de débentures subordonnées à un taux d'intérêt de 10 3/4 %, un autre montant de

Voir page 4: Un géant

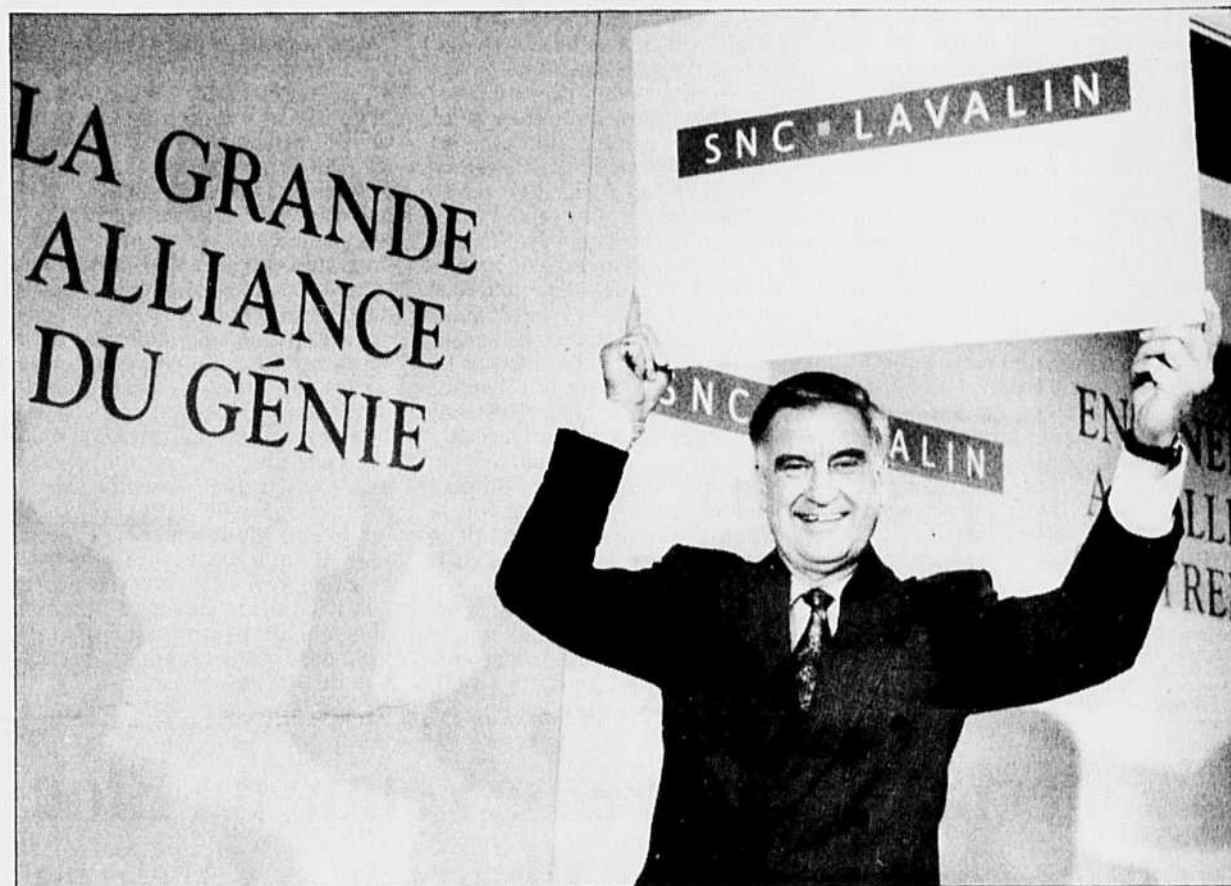


PHOTO JACQUES GRENIER

Guy Saint-Pierre, président et chef de la direction du Groupe SNC voit cette fusion comme une étape décisive vers la mondialisation du génie-conseil québécois et canadien.

Pierrette Venne quitte le PC pour le Bloc québécois

Pierre O'Neill

AU CONGRÈS national de son parti à Toronto, Pierrette Venne a vécu une expérience « humiliante, dégradante » et elle a joint hier les rangs du Bloc québécois après s'être rendue à l'évidence que les conservateurs n'auront jamais « ni la volonté politique, ni le courage », de proposer une réforme constitutionnelle qui soit respectueuse des aspirations légitimes du Québec.

« J'ai vu mes collègues supplier, implorer les délégués du Canada anglais de bien vouloir nous accorder le droit de nous autodéterminer », a expliqué la députée de Saint-Hubert aux journalistes convoqués pour l'occasion dans les suites du dix-neuvième étage de l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal.

Entouré des huit députés et de la nouvelle conquête du Bloc, Lucien Bouchard a présidé le caucus préparatoire à la rentrée parlementaire d'automne. Le climat était au ravissement, mais le chef du Bloc a vivement réagi aux propos offensants que des députés et ministres conservateurs ont tenus à l'endroit de la démissionnaire.

Alors que le premier ministre Mul-

ronney voyait dans le départ de Mme Venne un « bon débarras », le député de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille interprétait le geste comme celui d'une opportuniste guidée par la cote de popularité du Bloc dans les sondages. Cette attaque a irrité M. Bouchard qui n'a pu s'empêcher de révéler que Jean-Marc Robitaille, à deux reprises en 1990, l'a rencontré pour lui annoncer son intention de quitter le caucus conservateur pour passer au Bloc. Information que le député Gilles Duceppe a corroborée, en précisant que le passage du conservateur Robitaille au Bloc avait été planifié pour la semaine suivant l'élection partielle de Sainte-Marie.

Pour quels motifs Jean-Marc Robitaille voulait-il rejoindre les rangs du Bloc ? Parce que, selon Lucien Bouchard, il était acquis à l'idée de la souveraineté et le Parti conservateur le dégoûtait. A-t-il succombé aux pressions de son gouvernement ? « C'est à lui qu'il faut le demander. »

S'il faut en croire les députés du Bloc, Jean-Marc Robitaille n'est pas le seul député conservateur à avoir résisté aux tentations de la muse souverainiste. À l'issue de la conférence de presse, le député Louis Pla-

Voir page 4: Venne



PHOTO CP

Aux côtés d'un Lucien Bouchard réjoui, la députée Pierrette Venne a déclaré : « Mon espoir que le gouvernement puisse trouver une solution acceptable au Québec disparaissait progressivement. »

Perez de Cuellar croit qu'il fera libérer des otages

GENÈVE (Reuter) — Le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, s'est montré optimiste hier quant aux chances de succès de sa mission pour dénouer la crise des otages du Liban. À Washington, la Maison-Blanche a fait part des mêmes sentiments.

Pressenti par les preneurs d'otages, Javier Perez de Cuellar s'est déclaré encouragé par la lettre que lui a adressée le Djihad islamique et par ses premiers entretiens avec les autorités israéliennes.

L'État hébreu détient l'une des principales clés du problème, le chef chiite libanais cheikh Abdel Karim Obeid, qu'il a enlevé en 1989 pour servir de monnaie d'échange.

« Nous avons une preuve très concrète que ceux qui ont pris des otages sont intéressés à un règlement », a dit Javier Perez de Cuellar à Genève. « Je ne dirais pas (qu'un règlement est) proche, mais (il est) plus proche qu'auparavant. »

« Si c'est nécessaire, je n'hésiterais pas à me rendre au Proche-Orient », a-t-il ajouté.

Prié de commenter son entrevue, dimanche soir à Genève, avec Uri Lubrani, coordinateur des activités israéliennes au Liban-Sud, Javier Perez de Cuellar a répondu : « La pre-

mière réaction que j'ai entendue de la part des Israéliens a été positive, mais je dois les revoir afin de savoir quelle est clairement leur position officielle. »

Uri Lubrani est rentré en Israël dès hier pour rendre compte de sa rencontre de Genève, qualifiée de préliminaire par un porte-parole de FONU.

Dans sa lettre, le Djihad islamique se dit prêt à relâcher tous ses otages occidentaux dans le cadre d'une libération globale des prisonniers incarcérés non seulement en Israël mais aussi en Europe.

Il écrit : « Convaincus qu'il est nécessaire d'agir pour faire libérer nos combattants qui crouissent dans les prisons de la Palestine occupée et d'Europe et pour résoudre l'affaire des personnes que nous détenons (...) nous vous prions d'oeuvrer personnellement, dans le cadre d'une solution globale, à la libération de tous les détenus dans le monde. »

« Dans cette éventualité, nous serions tout à fait disposés à mener à son terme le processus que nous avons engagé aujourd'hui, et à libérer dans les 24 heures les personnes que nous détenons », ajoute le

Voir page 4: Perez

SUPPLÉMENT

RENTRÉE CULTURELLE

PARUTION SAMEDI LE 31 AOÛT DANS LE DEVOIR

PLANIFIEZ VOTRE AUTOMNE avec la Rentrée culturelle:

- Théâtre • Spectacles
- Cinéma • Musique • Danse
- Arts visuels
- Télévision

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 22 août

Des organismes du monde entier pressent Ottawa d'en appeler du jugement sur la publicité du tabac

OTTAWA (PC) — Des organismes de santé du monde entier ont pressé le gouvernement du Canada de porter en appel le jugement invalidant la loi fédérale qui interdit la publicité sur les produits du tabac.

Les lettres envoyées au premier ministre Brian Mulroney disent que la loi canadienne est un modèle international et que toute atteinte à celle-ci nuira aux efforts déployés partout dans le monde pour enrayer l'usage du tabac.

« Si vous laissez tomber l'interdiction, peu de pays oseront suivre la voie que le Canada a craint de pour-

suivre », a affirmé Judith Mackay, directrice de l'Asian Consultancy on Tobacco Control de Hong-kong.

« Cela serait absolument dévastateur pour la santé publique dans le monde entier si le Canada faisait marche arrière sur cette question vitale », a dit David Simpson, directeur de l'Agence internationale sur le tabac et la santé, basée à Londres.

L'Association médicale américaine, les organismes japonais anti-tabac et d'autres groupes ont également écrit à M. Mulroney depuis que la loi sur le tabac a été déclarée inconstitutionnelle le mois dernier.

Le juge Jean-Jude Chabot de la Cour supérieure du Québec avait alors décidé que la loi réglementant les produits du tabac violait la liberté d'expression des compagnies de tabac et constituait une intrusion illégale du gouvernement fédéral dans un champ de juridiction provinciale.

Dans une lettre envoyée récemment à Brian Mulroney, le Dr James Todd, vice-président exécutif de l'Association médicale américaine, a écrit que « l'interdiction de la publicité sur le tabac a été une mesure de santé publique très positive ».

« Dans le cas d'un produit aussi

mortel que le tabac, le droit d'un gouvernement de protéger la santé des citoyens est beaucoup plus important que le droit d'expression commerciale en cause lors de la promotion de l'usage des produits du tabac », a-t-il poursuivi.

Le ministre de la Santé Benoît Bouchard a indiqué que le jugement de la Cour supérieure du Québec serait porté en appel. Mais la décision finale appartient à la ministre de la Justice Kim Campbell qui n'a pas encore annoncé ce que le gouvernement entend faire.

Les organismes de santé canadiens exigent que le jugement soit immédiatement porté en appel devant la Cour suprême du Canada. Ils prétendent que la loi a contribué à réduire de 25 % le nombre de fumeurs depuis son entrée en vigueur en 1989.

L'Organisation mondiale de la santé, un organisme des Nations Unies, estime qu'un demi-milliard de personnes présentement vivantes mourront éventuellement de maladies causées par le tabac.

John Goodwin, président du National Forum for Coronary Heart Disease Prevention de Grande-Bretagne, a affirmé que l'interdiction de la publicité était essentielle pour diminuer le nombre de décès attribuables

au tabac.

Luc Joosens, directeur du European Bureau for Action on Smoking Prevention, a dit que le jugement de la cour « a causé une surprise totale en Europe ».

Les 12 membres de la Communauté européenne se sont entendus en mai dernier pour bannir la publicité sur le tabac. En France, la loi interdisant la publicité sur ces produits a été déclarée constitutionnelle en janvier.

Aux États-Unis, la Coalition on Smoking or Health a affirmé que le jugement québécois allait être utilisé par l'industrie américaine du tabac pour combattre, en évoquant la constitution américaine, toute interdiction touchant la publicité sur ses produits.

Le Dr William Keck, président de l'Association américaine pour la santé publique, a affirmé que si le jugement de la Cour supérieure du Québec n'est pas contesté, « le pouvoir politique et économique énorme de l'industrie du tabac se lancera à l'assaut de toutes les lois interdisant ou contrôlant la publicité sur le tabac à travers le monde ».

La loi canadienne a servi de modèle dans plusieurs pays du globe, dont la Chine qui a récemment banni toute publicité sur le tabac.

EN BREF...

Six mois d'enquête sur la mort de Lemay

(CP) — L'enquête que doit mener Me Guy Gilbert, à titre de coronier, sur les circonstances entourant la mort de l'agent Marcel Lemay, de la Sûreté du Québec, le 11 juillet 1990 à Oka, devrait commencer à la mi-septembre et se poursuivre jusqu'en mars. Les auditions se dérouleront au Palais de justice de Montréal, à raison de trois à quatre jours par semaine, a mentionné Me Gilbert, hier. La liste des témoins « dans l'ordre de présentation de la preuve » est en voie d'être complétée. Ces personnes seront bientôt avisées que leur témoignage est requis, a-t-il indiqué. « Il y en a qui vont peut-être dire non. On verra ce qu'il faut faire », a-t-il ajouté.

Environnement et développement

GENÈVE (AFP) — Les représentants d'une centaine de pays et environ 300 organisations non gouvernementales (ONG) ont commencé hier à Genève une session de trois semaines de travaux préparatoires à la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (CNUED) qui se déroulera en juin 1992 à Rio de Janeiro. Les délégués se sont répartis en trois groupes de travail au sein desquels ils travailleront pendant les deux premières semaines avant de se retrouver en session plénière du 26 août au 4 septembre. Tous les aspects du développement et de l'environnement doivent être examinés par les participants pour chaque secteur qui sera ensuite intégré à « l'Agenda 21 » qui doit être la « clé » de ces travaux. Cet « Agenda 21 » appelé ainsi en référence au XXI^e siècle, doit devenir « un principe d'organisation », un plan d'action, qui permettra à la conférence de prendre des décisions ordonnées, a expliqué un porte-parole de la CNUED.

De l'électricité avec du méthane

CALGARY (PC) — Trois compagnies ont décidé de s'unir dans un projet visant à utiliser le méthane extrait d'une mine de charbon du Cap Breton pour produire de l'électricité. Les partenaires dans le projet sont Environmental Technologies et Tai Energy Resources, de Calgary, ainsi que Victoria Mining Services, d'Elmsdale, en Nouvelle-Écosse. L'électricité produite sera vendue à la Nova Scotia Power. Le projet nécessitera la construction d'une usine au coût de 6 millions \$. Celle-ci devrait être opérationnelle à compter de 1993.

Villages évacués autour d'un volcan

COYHAIQUE, Chili (AFP) — L'éruption du volcan Hudson, situé dans le sud du Chili, a déclenché hier et les patrouilles de sauvetage ont achevé l'évacuation des habitants des villages voisins, selon le communiqué officiel. Selon le communiqué, les émissions de lave ont cessé et « on a constaté une nette décade de l'activité volcanique ». Aucune victime ni disparu n'a été enregistré depuis le réveil du volcan, le 9 août dernier, a annoncé pour sa part la police. L'entrée en éruption du volcan, avec des rejets de lave, de fumée et de cendres, avait suscité l'inquiétude dans la région de Coyhaique, à 1800 km au sud de Santiago. Les derniers évacués ont été 13 habitants de la vallée du fleuve Huemules et de Bahia Erasmo.

Les ZEC rejettent l'entente avec les pourvoiries parrainée par Québec

Louis-Gilles Francoeur

LES GESTIONNAIRES des Zones d'exploitation contrôlées (ZEC) ont rejeté en fin de semaine le projet du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) d'ouvrir certains de leurs territoires à des pourvoiries commerciales.

Réuni à Québec, le congrès a battu par une vaste majorité le projet d'entente, entériné ce printemps par les états-majors des pourvoiries, des ZEC et du ministère.

Ce protocole prévoyait que les six ZEC, qui abritent une vingtaine de pourvoiries commerciales depuis leur création, auraient été « obligées » de signer des protocoles en vue de limiter l'accès généralisé à leurs territoires, que le ministère a accordé cette année aux pourvoiries sans consultation préalable avec les responsables bénévoles anciens clubs privés.

Le MLCP a tenté tout au long du congrès de faire adopter l'élargissement des permis qu'il a accordés ce printemps. En réalité, son insistance semble avoir incité la majorité des ZEC, qui ne sont pas aux prises avec ce problème, à éviter toute entorse présente et future dans l'intégrité des responsabilités qu'on leur a confiées lors de la démocratisation des territoires de chasse et pêche.

La position finalement adoptée par une vaste majorité des gestionnaires de ZEC prévoit donc :

■ que Québec devra garantir dans ses protocoles écrits qu'il ne cédera plus un iota de privilèges additionnels aux pourvoiries sur les territoires confiés aux organismes bénévoles qui ont supplanté les clubs pri-

vés. Les ZEC exigent d'avoir le contrôle total de « toutes les activités commerciales reliées à la pêche, à la chasse et au plein air » sur leur territoire aux fins d'une gestion véritablement intégrée de la faune.

■ que les ZEC puissent, si elles le désirent, offrir elles-mêmes, par exemple, de l'hébergement ou la location de chaloupes ou qu'elles puissent le permettre à un pourvoyeur si les deux tiers de leurs membres entérinent des ententes en ce sens. Ces contrats auront alors une durée maximale de quatre ans sans possibilité de droits acquis.

■ Quant aux six ZEC qui se sont vu confier des territoires où certaines parties étaient déjà exploitées par des pourvoiries sans territoires exclusifs, le congrès reconnaît leurs droits acquis, c'est-à-dire qu'il demande clairement à Québec de limiter leur aire commerciale aux territoires désignés sur les permis en vigueur jusqu'à l'an dernier. On ouvre néanmoins une porte à certains aménagements : si les pourvoiries proposent leurs services, les conseils d'administration des ZEC pourront examiner et approuver des demandes mais en aucun cas, ils ne seront forcés de vivre avec une situation de fait comme celle créée par le ministère cette année par l'élargissement des privilèges concédés par permis.

■ Enfin, les ZEC demandent de pouvoir soumettre au MLCP « un plan échelonné sur plusieurs années, si nécessaire, pour se désengager de la présence de ces pourvoiries » sur leur territoire.

Le ministère a tenté d'éviter la défaite en tentant d'avancer sur le plancher du congrès sa propre version de l'entente tripartite (ZEC,

pourvoiries et ministère) qu'il aurait voulu voir adopter. On y prévoyait explicitement que « chaque ZEC serait dans l'obligation d'identifier un territoire de chasse et de pêche pour les pourvoiries qui opèrent sur son territoire en tenant compte de son potentiel faunique et de son plan de gestion ». Pour identifier cette pression additionnelle, les ZEC étaient requises « d'adopter un plan de gestion corrigé qui tienne compte des activités de la ou des pourvoiries » appelées à ramasser les bénéfices commerciaux des territoires si bien gérés depuis plus de 10 ans par les associations de bénévoles qu'ils font désormais l'envie... du secteur privé !

Les quelque 20 pourvoiries intalées dans les six ZEC au cœur de ce débat auraient été les seules de la province à pouvoir opérer sur ces territoires à fort potentiel faunique. Le MLCP a avisé les autres pourvoiries au début de juillet que ce privilège leur était refusé même si les permis émis ce printemps leur donnaient le droit d'exploiter l'ensemble des régions administratives dont ils font partie.

La Fédération québécoise de la Faune (FQF), qui représente plusieurs centaines d'associations de chasseurs et pêcheurs, s'est opposée à l'élargissement de l'aire d'activité de l'ensemble des pourvoiries sans droits exclusifs à l'ensemble des forêts publiques de la province (si on les prend globalement). Pour la FQF, il s'agit d'une entorse au principe de l'accès égal aux territoires publics dans la mesure où les simples mortels ne seront pas de taille avec des commerces dans l'occupation des mêmes territoires.

L'adhésion de Pierrette Venne au Bloc suscite des réactions diverses à Ottawa

Huguette Young

de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — Étrange, précipitée, ou décision bien mûrie ?

Autant chez les conservateurs que chez les libéraux et le Reform Party, on s'interroge sur la démarche de l'ex-députée conservatrice de Saint-Hubert.

En compagnie du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, Mme Pierrette Venne a annoncé, hier matin à Montréal, qu'elle quittait définitivement les rangs du Parti conservateur fédéral pour se joindre au Bloc québécois.

Cette décision ne surprend pas les conservateurs, qui connaissent depuis fort longtemps les états d'âme

de Mme Venne. Ce que certains conservateurs lui reprochent surtout, c'est d'avoir fait un geste prématuré, à quelques semaines du dépôt des offres constitutionnelles fédérales en septembre.

Après les paroles de « bon débarras » prononcées par certains députés au cours du week-end, le premier ministre Brian Mulroney n'a pas émis de commentaires hier au sujet du départ de la députée québécoise. Le dossier semble donc clos pour l'instant.

Mme Venne a claqué la porte en fin de semaine, à l'issue du congrès conservateur à Toronto. Elle s'est dit amèrement déçue que sa résolution ait été mise sur les tablettes, évitant ainsi un débat de fond sur toute la question constitutionnelle.

Mme Duplessis se dit déçue du départ de Mme Venne, mais elle croit que celle-ci aurait dû faire preuve d'un peu plus de patience.

« Mme Venne a été très catégorique, a-t-elle souligné au cours d'un entretien téléphonique. Sa proposition ne laissait aucun jeu pour la négociation.

Un autre député conservateur, qui a vu lui aussi sa résolution écartée, Charles de Blois, croit que Mme Venne n'a pas réellement compris les règles du jeu d'un congrès conservateur. Selon lui, elle a fait l'erreur de ne pas se prêter à un jeu de lobbying féroce auprès des militants.

M. de Blois décrit Mme Venne comme une personne un peu solitaire, isolée dans ses dossiers.



PHOTO CP

Douce glissade

Après un week-end difficile, le temps était plus favorable, hier, lors de la troisième journée du Mondial 91 de la montgolfière. Plusieurs des 101 pilotes participant à l'événement ont donc pu prendre l'air, comme cet aérostat qui survole gracieusement la vieille église de Saint-Jean-sur-Richelieu.

\$10,000,000,000

(Approximatif)

TIRAGE



MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...





Robert Bourassa et Rita Johnston, premier ministre de Colombie-Britannique se sont rencontrés dîner, hier à Montréal, à la requête de Mme Johnston.

Le chancelier de McGill étudiera pour Québec la qualité des services d'éducation anglophones

Caroline Montpetit

LE MINISTRE de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, a nommé hier Mme Gretta Chambers, chancelier de l'Université McGill, à la présidence d'un comité provincial chargé d'étudier la qualité des services d'éducation offerts à l'ensemble des élèves anglophones du Québec.

Le comité, qui devra rendre rapport au ministre à la mi-janvier, s'attachera particulièrement aux problèmes de dépeuplement des écoles anglophones du Québec, ainsi qu'à des problèmes de gestion des ressources éducatives traditionnellement réservées à ce réseau.

Parmi les sujets à l'étude du comité, on trouvera notamment la réorganisation des ressources réservées aux anglophones, en fonction du ratio

d'élèves desservis.

« Dans un premier temps, nous tenterons de faire un survol de la situation de l'éducation anglophone au Québec, tant à Montréal que dans les régions éloignées, expliquait hier Mme Chambers, en entrevue. Nous nous pencherons aussi sur la gestion des ressources. De plus en plus, les anglophones choisissent d'envoyer leurs enfants dans des écoles francophones ou dans des classes d'immersion. À certains endroits, cela pose des problèmes de ressources. Quand la masse critique d'étudiants n'est pas suffisante, les services anglophones doivent parfois recourir aux CLSC pour avoir accès à un psychologue, par exemple, ou à des éducateurs. »

Aucun francophone ne siègera sur le comité mandaté par le ministre Pagé.

« Le ministre a pris la décision de former le comité au début de juillet, sous la pression de plusieurs organismes et commissions scolaires anglophones du Québec. Il doit faire l'annonce officielle du lancement des travaux, le 5 septembre prochain. De notre côté, nous avons désiré travailler avec des gens qui connaissent très bien le monde de l'éducation anglophone », poursuit-elle, tout en reconnaissant qu'il existe présentement une certaine concurrence, au plan de la distribution des ressources, entre les réseaux d'éducation francophone et anglophone de la province.

« C'est certain que le réseau anglophone ne veut pas perdre ses ressources, de poursuivre Mme Chambers, qui n'exclut d'ailleurs pas les questions strictement politiques des travaux du comité. Mais on craint

aussi que dans certains cas, les services se détériorent carrément à cause du manque d'élèves. »

Le comité aura également pour but d'analyser l'accès de la formation professionnelle et ses débouchés sur le marché du travail pour les jeunes québécois anglophones, et d'examiner l'ampleur et la portée du phénomène d'exode des jeunes québécois anglophones.

Mme Chambers est détentrice d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université McGill à Montréal, et assume depuis 25 ans des fonctions de journaliste au Québec.

Dans l'exercice de son mandat, elle sera notamment appuyée de M. Russel Williams, député de Nelligan à l'Assemblée nationale, ainsi que par vingt-deux intervenants majeurs du réseau d'enseignement anglophone du Québec.

Bourassa est sceptique face à l'offre d'alliance avec les autochtones

Catherine Leconte

LE PREMIER MINISTRE Robert Bourassa a accueilli hier avec scepticisme le geste d'ouverture esquissé envers Québec en fin de semaine par le chef national de l'Assemblée des Premières nations, Ovide Mercredi.

Dans une entrevue à *La Presse*, ce dernier avait déclaré souhaiter l'émergence, dans le débat constitutionnel, d'une alliance objective entre les autochtones et le Québec pour réformer le fédéralisme canadien d'une façon qui satisfasse simultanément les revendications autochtones et québécoises.

Interrogé à ce propos lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'un dîner avec son homologue de Colombie-Britannique Rita Johnston, M. Bourassa s'est dit « obligé de répondre que cette alliance aurait été plus facile si l'accord du Lac Meech avait été ratifié ».

Et le premier ministre a souligné qu'en faisant cette réponse, « je suis prudent dans mes propos, parce qu'il semble que c'est difficile, parfois, d'exprimer la réalité même la plus évidente sans être critiqué ».

Allusion transparente aux critiques dont M. Bourassa a fait l'objet la semaine dernière pour avoir mis en parallèle l'opposition des Cris au projet hydroélectrique de Grande-Baleine et le rôle clé joué par le leader autochtone manitobain Elijah Harper dans l'échec de l'accord du Lac Meech.

« Ceci étant dit, à poursuivre le premier ministre, si M. Ovide Mercredi a une approche qui soit nouvelle ou intéressante, nous allons examiner ça de très près. » Mais, a-t-il aussitôt ajouté, « il ne faut pas oublier que les dix premiers ministres du Canada, au mois d'août 1986, ont dit clairement : il faut réparer l'injustice qui a été faite au Québec en 1982 ».

Et comme « à ma connaissance, aucun n'a exprimé le point de vue qu'il fallait mettre ça de côté », a conclu M. Bourassa, « pour l'instant, notre priorité est de corriger l'injustice de 1982, qui est tout à fait inac-

ceptable, où le peuple québécois s'est fait imposer la loi fondamentale du pays sans l'accord et contre la volonté quasi unanime de l'Assemblée nationale ».

C'est donc pratiquement une fin de non-recevoir que M. Bourassa a opposée à Ovide Mercredi, qui avait déclaré que « l'attitude des uns et des autres à exiger d'être servis en premier par la réforme constitutionnelle ne nous mène à rien ».

Par ailleurs, M. Bourassa a confirmé qu'il ne participera pas à la réunion des premiers ministres à Whistler, en Colombie-Britannique, les 26 et 27 août prochains. Cette décision avait été prise après l'échec de l'accord du lac Meech, l'an dernier.

Le premier ministre a cependant accepté l'invitation que venait de lui faire son homologue de Colombie-Britannique, Rita Johnston, de se rendre dans cette province « dans un proche avenir ».

M. Bourassa a dit partager avec Mme Johnston, qu'il a reçue à sa requête, une volonté de renouveler en profondeur le fédéralisme canadien dans le sens d'une décentralisation accrue.

Il a cité en exemple le domaine de la santé, où les deux provinces veulent un fédéralisme plus efficace et moins de dédoublements de juridictions avec Ottawa, alors que le fédéral tend à diminuer ses contributions tout en cherchant à imposer aux provinces des normes nationales.

De son côté, Mme Johnston a dit avoir « une meilleure compréhension du Québec » depuis sa rencontre avec M. Bourassa. Mais elle refuse toujours de parler du Québec comme d'une société distincte : « Nous avons un caractère unique en Colombie-Britannique. Chaque province a un caractère unique. »

Appelé à commenter cette affirmation, M. Bourassa a soigneusement évité de tomber dans le piège du choix des termes, affirmant qu'on avait toujours reconnu, « dans les faits », que le Québec constitue une société distincte.



Michael Fainstat

Dix-sept ans de politique active c'est assez pour Michael Fainstat

« Nos réalisations au sein du RCM ont dépassé nos espérances »

Caroline Montpetit

APRÈS 17 ans de politique active au sein du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), le conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce, M. Michael Fainstat, a remis sa démission hier au maire Jean Doré, pour des raisons personnelles et familiales.

La démission de M. Fainstat implique la tenue d'élections municipales partielles dès cet automne, dans le district de Notre-Dame-de-Grâce.

Accompagné du maire Doré à l'hôtel de ville hier après-midi, M. Fainstat, ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal et membre fondateur du RCM, a dit quitter la politique en parfait accord avec l'équipe de l'administration municipale. Il a également réitéré son appui inconditionnel au RCM, notamment dans le cadre des élections partielles qui devront se tenir dans son district.

« C'est le meilleur moment pour quitter la politique, lorsque ça va bien, a-t-il dit. J'ai toujours été membre de toutes sortes d'organismes communautaires et j'ai toujours milité, mais être au pouvoir, c'est autre chose. Nos réalisations au sein du

RCM ont dépassé mes espérances. »

Dans une lettre adressée à son proche collaborateur et ami, le maire Doré a pour sa part souligné les efforts déployés par M. Fainstat de 1986 à 1990, notamment dans les secteurs de la réforme administrative, de la modernisation de l'appareil municipal, et de l'intégration des préoccupations environnementales dans chacun des dossiers de la ville.

« La présence de M. Fainstat dans l'administration municipale a contribué à créer la plus grande symbiose possible entre la majorité francophone et la minorité anglophone de Montréal », a souligné M. Doré.

Au sujet des élections qu'implique la démission de M. Fainstat, M. Doré a déclaré que les mises en candidatures pour le RCM se dérouleront selon les normes du parti. Reconnaisant l'importance des résultats d'une telle élection pour l'administration municipale, il a cependant accueilli la volonté de M. Fainstat de « mettre tout en oeuvre » pour que le siège vienne renforcer la majorité du RCM au Conseil municipal.

« Ce midi, je n'ai pas rencontré M. Fainstat pour parler du passé mais bien pour discuter d'avenir », a-t-il dit.

De leur côté, des représentants de

la Coalition démocratique de Montréal, de l'opposition, ont affirmé hier assister à la démission du dernier grand « social-démocrate », du Rassemblement des citoyens de Montréal.

« La prochaine élection sera dangereuse pour le RCM, de déclarer Pierre Goyer, de la CDM. Le district de M. Fainstat est entouré de sièges de l'opposition. Nous trouverons les ressources nécessaires pour mener de vrais débats lors de ces prochaines élections. »

Mme Louise Laviolette, présidente du RCM, a pour sa part fait savoir, par voie de communiqué, que « le RCM, les Montréalais et les Montréalaises regretteront le dévouement, la générosité et la sage expérience » de M. Fainstat.

« Doyen du parti à ce jour, M. Fainstat a été élu sous la bannière du RCM pour la première fois en 1974. Il est le seul candidat du RCM à avoir été élu sans interruption depuis ce temps », précise-t-elle.

Président du comité exécutif de la Ville de Montréal de 1986 à 1990, M. Fainstat a également été vice-président de la commission de l'environnement au sein de la Communauté urbaine de Montréal.

La navette spatiale Atlantis a rapporté des éprouvettes pour l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Mission accomplie : au retour d'Atlantis sur terre, dimanche, deux étudiants du département de biochimie de l'Université de Sherbrooke ont récupéré, intactes, à Cap Canaveral, les petites éprouvettes que l'équipe du docteur Jürgen Sygusch avait envoyées dans l'espace.

« Atlantis a bien atterri, nous avons les éprouvettes et les cristaux que nous espérons voir se former se sont bien formés », a révélé hier M. René Coulombe, l'un des étudiants-chercheurs, directement de la Floride, où il se trouve avec Mme Maude Simoneau, une autre membre de l'équipe du docteur Sygusch.

L'expérience confirme ainsi les résultats d'une première expérience menée précédemment à bord de la navette spatiale américaine Atlantis en avril dernier.

Dans l'espace, les chercheurs obtiennent la cristallisation d'une protéine appelée « Aldolase » en 10 ou 15 minutes alors que les cristaux mettent de trois à quatre semaines à se

former sur terre, à cause de la force de la gravité. Cette recherche aura des retombées en médecine, en pharmacologie, dans l'industrie et bénéficiera à l'environnement.

Grâce à la formation de cristaux, les chercheurs peuvent définir la structure de la protéine, ce qui permettra aux scientifiques de travailler en toute connaissance de cause sur cette protéine, dont la structure était inconnue jusqu'ici.

Les cristaux obtenus pendant le vol de la navette spatiale la semaine dernière, observés à l'œil nu pour l'instant, signalent M. Coulombe, sont d'une taille comparable à ceux obtenus lors du premier essai en avril et d'une forme différente de celle des cristaux obtenus sur terre.

« Nous ne pouvons rien dire à ce moment-ci, sauf que les résultats semblent similaires à ceux d'avril. La semaine prochaine, dans nos laboratoires de Sherbrooke, nous pourrions examiner les cristaux au microscope et en savoir plus long. »



Cristofaro
SUBARU

Qualité japonaise

LIQUIDATION DES MODÈLES 1991

NEUFS ET DÉMONSTRATEURS

- 1 X Justy
- 1 X Loyale Familiale
- 1 Loyale Sedan
- 2 Legacy Sedan H.X.
- 3 X Legacy Familiale

PIÈCES & SERVICE

1571, rue Beaubien Est
Tél.: 270-1159

Vigneault à l'hôpital

Odile Tremblay

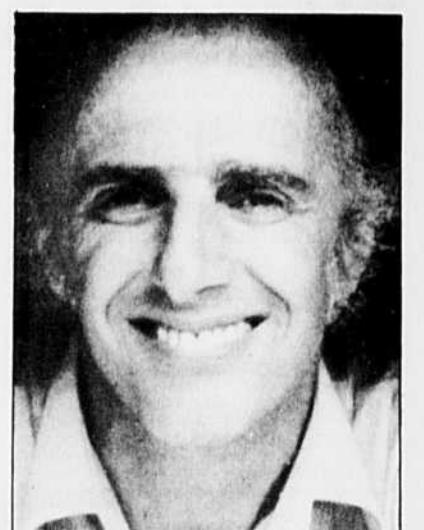
LE POÈTE Gilles Vigneault a été admis d'urgence hier après-midi à l'hôpital de Sept-Îles.

C'est ce que confirmait hier soir Paul Moreau le directeur de l'hôpital, tout en refusant de fournir quel que détail que ce soit sur la nature, la gravité, et l'évolution du malaise éprouvé par le chanteur de 63 ans. « Nous conservons le secret à la demande expresse du patient », précisait Paul Moreau. Tout le personnel de l'hôpital de Sept-Îles affichait le même mutisme.

Mais selon des sources ambulancières, Gilles Vigneault qui se trouvait à sa résidence d'été de Natashquan, se serait d'abord rendu par bateau hier midi au Centre de santé de Havre-Saint-Pierre où un chirurgien lui aurait fait passer des examens au scanner avant de le diriger vers l'hôpital de Sept-Îles.

À Québec, des sources familiales refusaient hier soir de s'alarmer et parlaient d'un léger malaise du poète.

Le porte-parole à Montréal du chanteur, Pierre Pagé, allait dans le même sens : « Monsieur Vigneault va très bien. Il n'y a pas de quoi s'inquiéter, a-t-il dit. Ce n'est qu'un petit malaise comme il peut en arriver à tout le monde. »



Gilles Vigneault

Ensemble on peut vaincre le cancer

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

BCE Inc.



FREDERICK J. ANDREW



DOUGLAS B. GIBSON

BCE Inc. annonce la nomination de Frederick J. Andrew à titre de vice-président et trésorier de la Société et de Douglas B. Gibson à titre de vice-président et contrôleur.

M. Andrew occupait auparavant le poste de trésorier général à Bell Canada et M. Gibson celui de vice-président et contrôleur à Montréal Trust.

BCE est une société de portefeuille et de gestion dont les activités principales sont la prestation de services de télécommunications et la fabrication d'équipements de télécommunications. BCE est la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits, et ses actions ordinaires sont cotées en Bourse au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Ottawa entame la liquidation de la BCCI au Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait savoir, lundi, qu'il a entrepris des procédures judiciaires pour obtenir la liquidation de la Banque de crédit et de commerce Canada, une filiale de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI).

L'actif de la banque est déjà sous contrôle du surintendant des institutions financières depuis le 5 juillet dernier, à la suite de mesures prises par un certain nombre de régulateurs étrangers, dans d'autres pays.

Le surintendant est intervenu, a-t-on expliqué, pour protéger les déposants canadiens et assurer l'har-

monie avec les mesures des régulateurs étrangers.

La décision de demander aux tribunaux de procéder à la liquidation, a expliqué le ministre des Finances Don Mazankowski, a été prise parce que la Banque de crédit et de commerce Canada ne peut pas être considérée viable sans le soutien du siège social et de filiales l'étranger.

« La liquidation rapide et ordonnée, a souligné M. Mazankowski, nous permettra de préserver, dans la mesure du possible, la valeur des avoirs des déposants et des créanciers. »

Le ministre a précisé que la So-

ciété d'assurance-dépôts du Canada avance des fonds d'assurance aux déposants admissibles en difficulté. La SADC continuera d'avancer ces fonds jusqu'à la résolution de la situation.

La Banque de crédit et de commerce Canada compte quelque 4300 comptes de dépôts assurés, mais la somme des dépôts assurés ne s'élève qu'à 22 millions \$, parce que l'assurance ne couvre les déposants que jusqu'à 60 000\$.

M. J. C. Sabourin, président de la Société d'assurance-dépôt du Canada, a déjà fait remarquer qu'un grand nombre de dépôts de la banque sont

en devises américaines et qu'elle doit plus de 50 millions \$ à la société mère, qui devient ainsi le principal créancier de sa propre filiale.

M. Omar Khan, directeur exécutif de la Banque de crédit et de commerce Canada, a exprimé l'opinion, dans une entrevue, que les procédures en liquidation ne seront pas contestées, comme elles le sont actuellement en Grande-Bretagne.

M. Khan doit témoigner, la semaine prochaine, devant le comité des finances de la Chambre des communes.

Les procédures de liquidation entreprises par la Banque d'Angleterre

contre la BCCI au Royaume-Uni ont été arrêtées pendant quatre mois le 31 juillet dernier par la Haute Cour qui a voulu donner le temps aux principaux actionnaires de la banque de préparer un plan de sauvetage.

La BCCI Canada détient des actifs de 208 millions \$ et des dépôts de 160 millions \$, selon la Société d'assurance des dépôts. Mais M. Khan soutient pour sa part que les dépôts de la banque ne s'élèvent qu'à 116 millions \$.

Jusqu'ici, le gouvernement a remis 2 à 3 millions \$ aux déposants de la banque bien que leurs réclamations totalisent quelque 7 millions \$



Don Mazankowski

PHOTO CP



Mme Agnès Plumier de l'entreprise française Imago avec un « thermomarqueur », un appareil destiné aux entrepôts à température contrôlée.

Un congrès sur le froid se déroule à Montréal

Claude Turcotte

LE FROID envahit Montréal et il restera toute la semaine pour y être disséqué sous toutes ses coutures et températures par les plus grands experts et scientifiques mondiaux en ce domaine. Tout cela se passe dans le cadre du 18e Congrès international du froid, dont on s'étonne d'apprendre qu'il a lieu pour la première fois au Canada.

Organisé sous les auspices de l'Institut international du froid, ce congrès doit réunir environ 1200 participants ; 800 inscriptions venant de 42 pays avaient été reçues vendredi dernier. Près de 500 communications scientifiques et techniques y seront présentées dans dix commissions ou ateliers différents mais ayant tous un lien commun avec le froid. On y retrouvera en fait les principaux intervenants dans le monde de la réfrigération, de la climatisation et de la cryogénie. Ce congrès du froid qui a lieu tous les quatre ans permet aux

spécialistes de disciplines voisines de confronter leur savoir respectif, ce qui souvent permet des transferts d'une discipline à l'autre.

On parlera beaucoup d'environnement au cours de ces discussions, en particulier du remplacement des chlorofluorocarbones (CFC). « Le remplacement des CFC par des produits réfrigérants efficaces et sans danger pour l'environnement est sans contredit un défi majeur pour l'industrie de la réfrigération. Cette question est presque le thème caché du congrès », a déclaré le président du comité scientifique, M. Christian Toupin.

Mais on y discutera aussi de plusieurs autres sujets. Par exemple, de transport frigorifique terrestre, maritime et aérien, de conservation des aliments et d'irradiation, de médecine, d'aérospatiale, de ventilation et d'air climatisé. En plus de participer à ces délibérations au Palais des congrès de Montréal, les participants pourront visiter une exposition commerciale.

Deux grandes banques de Californie fusionnent

Pascal Reynard
de l'agence France Presse

WASHINGTON (AFP) — L'été 1991 restera dans les annales de l'histoire bancaire des États-Unis avec l'annonce, coup sur coup, de trois mégafusions qui bouleversent le peloton de tête des grandes banques américaines tout en révélant une véritable course à la restructuration dans un secteur confronté à sa plus grave crise depuis les années 30.

En moins d'un mois, trois nouveaux géants ont fait leur apparition dans le monde bancaire américain. Dernière opération en date mais aussi la plus importante jamais réalisée aux États-Unis, les deux plus grosses banques de Californie, BankAmerica et Security Pacific, ont annoncé hier leur prochaine fusion qui créera le deuxième groupe bancaire américain avec des actifs d'environ 190 milliards \$.

La nouvelle entité, qui gardera le nom de BankAmerica, talonnera de très près le numéro un américain, Citicorp, dont les actifs totalisent 217 milliards \$.

BankAmerica était déjà le deuxième établissement bancaire américain mais allait rétrograder au quatrième rang après la réalisation des deux mégafusions annoncées ces dernières semaines. Chemical

Banking and Manufacturers Hanover avaient lancé le mouvement le 15 juillet en indiquant qu'elles allaient fusionner pour créer un groupe de 135 milliards \$ d'actifs, rapidement suivies par deux grosses banques régionales, NCNB et C and S/Sovran (118 milliards \$ d'actifs cumulés).

Derrière cette vague de mariages sans précédent, on retrouve la volonté des banques américaines de mieux résister à la concurrence étrangère, et de réduire à tout prix leurs coûts de fonctionnement afin de redresser leurs résultats financiers en chute libre depuis plusieurs années.

Les banques américaines, autrefois très puissantes, ont perdu énormément de terrain vis-à-vis de leurs concurrentes japonaises ou européennes, tant sur les marchés mondiaux qu'aux États-Unis même. La Citicorp arrive seulement au 21e rang des plus grosses banques mondiales, selon un classement publié récemment par la revue professionnelle *The American Banker*.

Outre retrouver une taille suffisante pour rester dans la course de la concurrence internationale, les banques américaines espèrent économiser beaucoup d'argent grâce à ces fusions.

Le secteur bancaire traverse actuellement aux États-Unis ses plus graves difficultés depuis la Grande

Dépression des années 30. Les raisons de ces difficultés sont nombreuses : il y a eu d'abord les énormes crédits accordés au tiers monde et, plus récemment, la chute du marché immobilier, les prêts aux entreprises surendettées et, d'une façon plus générale, la récession.

Delta avale Pan Am

NEW YORK (AFP) — Le tribunal des faillites a donné hier son feu vert au plan de reprise de la plupart des actifs de Pan Am par la compagnie Delta Air Lines, pour un montant total de 1,39 milliard \$.

Ce plan, qui avait déjà été accepté hier matin par les créanciers de Pan American World Airways, fera de Delta l'un des principaux transporteurs aériens sur l'Atlantique, et réduira Pan Am à un rôle très limité en l'Amérique latine.

Parmi les autres candidats à l'acquisition d'actifs de Pan Am figuraient notamment United Airlines, American Airlines, TWA et Northwest Airlines.

Delta, troisième compagnie aérienne américaine, va racheter, pour 416 millions \$, les liaisons transatlantiques de Pan Am et la fructueuse

Les investissements au Québec dans le secteur de l'énergie grimperaient de 35 % en 1992

Serge Truffaut

LES INVESTISSEMENTS effectués dans le secteur énergétique au cours de la présente année devraient progresser à raison de 35 % sur l'an dernier et dépasser ainsi les 4,7 milliards \$, estiment les économistes du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Économiste au sein de la Direction des études et statistiques de ce ministère, M. Renault Guillot, a précisé que cet énorme bond en avant des investissements dans ce secteur d'activités était lié avant tout aux sommes consacrées aux projets de production d'électricité.

Avec 4,7 milliards \$ d'investissements, la part du secteur énergie dans la masse des investissements effectués au Québec au cours de la présente année sera de 15 % comparativement à 11,5 % en 1990.

Dans son analyse, M. Guillot note que « cette augmentation de plus de 1,2 milliard \$, prévue pour 1991, s'explique par une hausse de 800 millions \$ dans le secteur de la production de l'électricité, avec les poursui-

tes des grands projets hydroélectriques, et par des sommes additionnelles de 200 millions \$ dans le secteur de la distribution de l'électricité ».

En 1990, les investissements alloués à des infrastructures de production et de distribution d'énergie avaient totalisé 3,4 milliards \$, soit une hausse de 24 % sur 1989. Là également l'électricité s'était accaparé la part du lion avec des investissements atteignant 3,1 milliards \$.

D'après les informations fournies par M. Guillot, l'augmentation des investissements consacrés au domaine électrique au cours de 1990 découle de « l'avancement des travaux de construction d'équipements de production destinés à répondre, à moyen terme, aux besoins additionnels de puissance et d'énergie ».

Ainsi les travaux de la phase II du complexe La Grande, c'est-à-dire l'aménagement des centrales de La Grande-1, de Laforge-1 et de Brissay, représentent des investissements de 572 millions \$.

Juste en équipements de production électrique, on aura investi pas moins de 1,4 milliard \$ en 1990, en hausse de près de 80 % sur 1989. « En

1991, la poursuite des grands travaux et les autres travaux de production entraîneront des investissements de 2,2 milliards \$, soit une augmentation de 60 % par rapport à 1990. »

En ce qui concerne maintenant les investissements accordés au transport de l'électricité, M. Guillot a calculé qu'ils s'étaient établis à 846 millions \$. Ils ont été principalement consacrés à la réalisation de la 11e ligne à courant continu de 450 kV Radisson-Nicolet-Des Cantons. »

En 1991, ils devraient s'élever à 855 millions \$, estime M. Guillot qui précise que « ces efforts porteront notamment sur l'achèvement de la 11e ligne (221 millions \$) ainsi que sur la 12e ligne de transport à 735 kV (66 millions \$), qui achèvera la production des centrales de la phase II du complexe La Grande vers les centres de consommation ».

Fait intéressant, dans le secteur du gaz naturel, les investissements estimés pour l'année en cours devraient atteindre les 86 millions \$ et ainsi mettre un terme à quatre années de décroissance. De 1987 à 1990, les investissements alloués à l'infrastructure de production et de distri-

bution n'avaient pas cessé de décroître pour se fixer à 44 millions \$ seulement en 1990.

Dans son étude, M. Guillot souligne que dans le transport gazier les investissements devraient totaliser 19 millions \$, en très forte augmentation sur les 3,5 millions \$ de 1990. Alors que dans le secteur distribution, les dépenses devraient être de l'ordre de 67 millions \$, soit un bond de 60 % sur 1990.

Contrairement aux autres industries, l'industrie pétrolière va marquer une pause cette année alors qu'une diminution de 9 % des investissements est d'ores et déjà prévue ; 289 millions \$ contre 164 millions \$ en 1990.

À l'exception du sous-secteur de la distribution, où les investissements atteindront 164 millions \$, soit 100 % de plus que l'an dernier, tous les autres sous-secteurs propres à cette industrie sont en baisse par rapport à l'an dernier.

Les Coopérants cherchent toujours à se départir de Fiducie Guardian

Serge Truffaut

DANS LE CADRE de sa restructuration financière, le Groupe Les Coopérants poursuit toujours des pourparlers afin de vendre en tout ou en partie la société de fiducie Guardian.

Selon le porte-parole des Coopérants, M. Jean-François Lamarche, la direction de cette institution financière étudie et négocie avec plus d'un acheteur potentiel la vente éventuelle de Fiducie Guardian.

« Idéalement, on souhaiterait que ce dossier soit réglé d'ici la fin de novembre, sinon d'ici la fin de l'année », a précisé M. Lamarche au cours d'un entretien. On se souviendra qu'au printemps dernier, l'entente signée entre les Coopérants et le Groupe Prenor au début de l'année à propos de Guardian était tombée à l'eau après le désistement de Prenor.

Maintenant, si aucun de ces scénarios ne se réalise, il est probable que les actifs de Fiducie Guardian soient redéployés entre les diverses entités composant ce groupe financier. Dans ce cas de figure, les activités d'épargne et crédit, par exemple, seraient intégrées à la Financière Entraide-Coopérants.

Dans la cas d'une vente partielle, les décisions que prendra la direction du groupe découleront évidemment de la qualité des actifs qui n'auront pas fait partie de l'entente.

Au cours du premier semestre du présent exercice financier, Fiducie Guardian a essuyé une perte s'élevant à 3,7 millions \$, ou 54 cents par action, comparativement à une perte de 1,8 million \$, ou 29 cents par action au cours de la période correspondante lors de l'exercice antérieur.

Pour le trimestre terminé le 30 juin dernier, la perte a totalisé 1,7 million \$, ou 25 cents, par action contre 1,4 million \$, ou 21 cents par action, lors du deuxième trimestre de l'exercice financier 1990. Les revenus bruts enregistrés par Fiducie Guardian lors des six premiers mois de la présente année se sont établis à 38 millions \$, en baisse de 20 % sur les revenus bruts du premier semestre 1990.

Selon la compagnie, cette contre-performance financière « s'explique par le nombre de prêts improductifs des filiales de la Société, ainsi que par l'augmentation des frais d'intérêt sur la dette à long terme de l'entreprise ». Au sein du groupe, on pense que la rationalisation effectuée au cours des récents mois devrait « porter ses fruits au cours du troisième trimestre ».

En ce qui concerne le bras assurances de dommages, soit Les Coopérants, compagnie d'assurance générale, la direction du Groupe a décidé de conserver cette activité avec d'autant plus de conviction qu'après des années financièrement très difficiles, cette activité a généré des profits au cours du premier semestre. Le montant de ce bénéfice n'a pas été dévoilé.

Du côté de l'assurance-vie, la nouvelle direction, sous l'impulsion de M. Paul Berthiaume, président et chef de la direction, a réduit les niveaux hiérarchiques dans le but de s'approcher davantage de sa clientèle. De ce geste, on escompte des améliorations au chapitre de la rentabilité dès le début de l'année prochaine. Idem pour la Financière En-

traide-Coopérants où, là également, on a réduit les niveaux hiérarchiques.

Enfin, en ce qui a trait à l'introduction de La Caisse nationale de Prévoyance, une société d'état française, dans le capital de Groupe Les Coopérants, il a été indiqué que l'évaluation financière des entités en présence ayant été terminée, les négociations portaient davantage sur le pourcentage de parts que souhaite acquérir cette compagnie française.



Association Pulmonaire du Québec

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1842.98 - 4.07
TSE-300	3495.38 - 7.39
Dow Jones	3001.34 + 5.14
Dollar canadien (US Cents)	87.25 + .05
Or (New York-US\$)	357.50 - .90

(PC)

BCE Inc.



JACQUES B. BÉRUBÉ



THOMAS J. BOURKE

BCE Inc. annonce les nominations suivantes à des postes de direction supérieure par suite d'une restructuration des responsabilités de gestion et d'un regroupement de ses activités principales de télécommunications.

Jacques B. Bérubé, qui était vice-président exécutif (Région du Québec) chez Bell Canada, devient vice-président de groupe, Télécommunications internationales, ainsi que président et chef de la direction de BCE Télécom International inc. Il sera chargé des placements de BCE dans le secteur des télécommunications au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, au Mexique, aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays. Il est en outre président du Conseil de Bell Canada International Inc., filiale de BCE qui assure des services de conseil internationaux.

Thomas J. Bourke devient vice-président de groupe, Annuaire, ainsi que président et chef de la direction du groupe BCE Annuaire, et sera chargé des placements de BCE dans le secteur des annuaires au Canada, aux États-Unis, en Australie et au Moyen-Orient. M. Bourke continue d'assumer son poste actuel de président et chef de la direction de Télé-Direct (Publications) Inc., filiale de BCE.

BCE est une société de portefeuille et de gestion dont les activités principales sont la prestation de services de télécommunications et la fabrication d'équipements de télécommunications. BCE est la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits, et ses actions ordinaires sont cotées en Bourse au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les États-Unis numéro un des ventes d'armes au tiers monde

WASHINGTON (AFP) — Les ventes d'armes américaines aux pays en voie de développement ont plus que doublé l'année dernière, permettant à Washington de rattraper Moscou sa place de numéro un et de devenir le premier fournisseur du Proche-Orient, indique un rapport du Congrès publié dimanche.

Les ventes d'armes américaines aux pays en voie de développement

sont passées de 7,8 milliards \$ en 1989 à 18,5 milliards en 1990, un chiffre record, précise le rapport réalisé par le Service de recherche du Congrès et basé notamment sur les chiffres du département de la Défense. Le rapport souligne que l'Arabie saoudite a acheté pour 14,5 milliards \$ d'armes américaines, soit 78 % du total des exportations militaires vers le tiers monde.

Dans le même temps, les ventes

d'armes soviétiques ont diminué pour la troisième année consécutive pour atteindre 12,1 milliards \$, précise le rapport.

C'est la première fois depuis 1983, que les États-Unis vendent davantage d'armes aux pays en voie de développement que l'URSS.

Entre 1987 et 1990, les États-Unis ont vendu 30,7 milliards \$ d'armes aux pays du Proche-Orient, contre 17,5 milliards pour les Soviétiques au

cours de la même période.

Le déclin des ventes soviétiques traduit la réduction des conflits régionaux et les difficultés financières des clients de Moscou, a commenté l'auteur du rapport, Richard Grimmett. Les ventes soviétiques à deux des plus importants clients de Moscou au Proche-Orient, la Syrie et la Libye, ont sensiblement diminué au cours des dernières années, note le rapport.

En Asie, l'URSS continue à vendre des armes à l'Inde et au Vietnam, mais les commandes sont moins importantes qu'au début des années 80, a souligné M. Grimmett, dont les propos sont rapportés dimanche par le *New York Times*.

En revanche, Moscou est devenu un important fournisseur de l'Irak avec des ventes de plus de 2,7 milliards \$, au cours des quatre derniè-

res années.

Selon le rapport, l'Arabie saoudite et l'Irak ont été les deux plus importants acheteurs parmi les pays en voie de développement entre 1983 et 1990.

Au cours de cette période, les pays en voie de développement ont passé des commandes pour un montant total de 301,7 milliards \$, les achats de l'Arabie saoudite représentant 19 % de ce total et ceux de l'Irak 10 %.

PERSPECTIVES/Tiers monde

Le mythe de la militarisation des pays en voie de développement

Jocelyn Coulon

UN MYTHE bien ancré veut que le tiers monde se militarise et, de ce fait, s'appauvrisse pour le plus grand profit des vendeurs d'armes, compagnies et pays du monde développé, toutes tendances idéologiques confondues. Périodiquement, un organisme, ou un institut officiel comme le Service de recherche du Congrès, relance le débat en affirmant que les ventes d'armes au tiers monde progressent rapidement. Le lecteur s'imaginerait alors un tiers monde dévasté, peuplé d'êtres faméliques armés jusqu'aux dents, qui ne reçoivent rien d'autre que des grenades et du napalm pour toute aide. La réalité est bien différente.

Les organismes qui publient des statistiques sur les ventes d'armes au tiers monde manipulent constamment ces statistiques et la notion de

tiers monde comme en fait foi la nouvelle sur l'étude du Service de recherche du Congrès.

Qui sont les pays du tiers monde qui achètent des armes ? La liste est différente selon l'organisme qui la publie. Toutefois on retrouve sensiblement toujours les mêmes pays : Arabie saoudite, Irak, Libye, Israël, Corée du Sud, Syrie, Iran, Inde, Cuba, Vietnam, Afghanistan et Angola. À cela s'ajoutent des pays comme le Koweït, les Émirats arabes unis, la Turquie, l'Égypte et Taiwan selon les commandes qu'ils passent. Bon an, mal an, 10 à 17 pays du « tiers monde », sur un total de 130, achètent des armes.

Cette liste de pays appelle de nombreux commentaires. Sont-ils des pays du tiers monde ? Pour l'Angola, l'Afghanistan et le Vietnam, cela ne fait aucun doute. Toutefois, ces pays ne paient pas leurs armes à l'Union soviétique qui leur a données. Leur

maigre budget n'est donc pas entamé. Le statut de l'Inde et Cuba est à déterminer. Quant aux autres pays, ils ne sont absolument pas des États du tiers monde. Avec un revenu annuel par habitant de 9000 \$ pour Israël à 2000 \$ pour l'Irak et l'Iran en passant par la Corée du Sud avec 5000 \$ et le Koweït avec 14 000 \$, ils se considèrent plutôt comme des pays en développement très rapide.

D'ailleurs comment définit-on un pays du tiers monde ? Les indicateurs sont nombreux : produit national brut, industrialisation, mortalité infantile, alphabétisation, accès à la médecine, etc. Prenons l'Union soviétique. PNB par habitant : 9000 \$, mais le pays qui se classe au premier rang pour le nombre de médecins tombe au 45e rang pour la mortalité infantile. La Corée du Sud va doubler son PNB par habitant d'ici cinq ans et piaffe d'impatience pour devenir membre du Sommet des pays indus-

trialisés. Quant à l'Inde, son gouvernement peut toujours faire valoir qu'avec la troisième communauté scientifique au monde, elle n'est plus un pays du tiers monde.

Ce ne sont pas des pays pauvres comme le Burkina Faso, le Burundi ou Haïti qui achètent des armes, mais bien des pays qui en ont les moyens. Malgré tout, l'image demeure que la vaste majorité des pays du tiers monde se militarise. Il est vrai que les militaires contrôlent la vie politique dans 60 pays dits du tiers monde. Mais cette situation tient plus à des déterminants politiques, culturels et sociologiques qu'à de quelconques ventes d'armes.

Ainsi, les militaires sud-américains, qui jouent un rôle de premier plan dans la vie politique et économique de l'Amérique du Sud, ne reçoivent pratiquement rien pour financer leurs budgets militaires. L'Argentine consacre 1,5 % de son

PNB à la défense, 2 % à l'éducation et 1,5 % à la santé. Au Brésil le rapport est de 1, 3, 4 et 1,7. C'est Cuba, avec un soldat pour 50 habitants, qui termine l'image : 9 % pour la défense, 6 pour l'éducation et 3 pour la santé.

Si on examine la situation de l'Afrique noire, les dépenses de défense oscillent entre 2 et 8 % du PNB. C'est le même rapport pour l'éducation et la santé.

Le degré de militarisation peut aussi se mesurer par le nombre d'habitants par soldat. En Corée du Nord on retrouve un soldat pour 22 habitants, à Taiwan, 1 pour 56, au Salvador, un pour 120, et au Rwanda un pour 1300 (au Canada un pour 300).

De tout le flot de statistiques publiées sur le commerce des armes, une constante se dégage : c'est une dizaine de pays du Proche-Orient qui achètent entre 60 à 80 % de toutes les armes vendues au « tiers monde ».

On ne vend qu'aux riches.

Malgré cette constatation, des organismes continuent de publier des rapports sur les ventes d'armes aux pays en voie de développement en mentionnant que « tous les États du tiers monde » continuent de consacrer une part de plus en plus grande de leurs ressources à l'armement même si ce sont toujours les mêmes qui achètent des armes. Le tiers monde est un fourre-tout très utile.

La désinformation se poursuit grâce à un communiqué de presse bien écrit sur « Les États-Unis premier vendeur d'armes au tiers monde ». En cherchant bien dans le rapport du Service de recherche du Congrès, il appert qu'un seul pays du « tiers monde », l'Arabie saoudite a acheté 78 % des exportations militaires américaines vers les pays en voie de développement. On est loin, très loin de la militarisation des 129 autres pays du tiers monde.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA M.C. M.A. M.B. M.C.

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

160 App. et log. à louer

GRAND 5 1/2 étages duplex, poêle-frigo, métro Snowdon, 1er septembre 755 \$ mois, chauffe. 340-9496

HAUT TRIPLEX 4 1/2, moderne, près Papineau & Sauve, jr. 398-4979, sr. 381-6603

METRO OUTREMONT: 4 1/2 - 5 1/2 chauf., eau chaude, cuisinière, frigo. A partir de 530 \$ 279-0847

OUTREMONT: Fairmount/Hutchison 6 1/2 c.c., neut. patio, stat. 725 \$ 271-7502 — 343-5973

PARC ANGUS gr. luxueux 4 1/2, 3e, entr. lav.-sec., interphone, remise stat. près Jardin Botanique, 560 \$ 354-0880

PLATEAU MT-ROYAL rue St-HUBERT (3860) Pres. métro Sherbrooke, 5 1/2 chauf. de prestige, bosserie, entrée lav. sec., cuisine renouv. poêle, frigo, 685 \$ 949-0219

ROSEMONT: 4 1/2, tres propre, bon voisinage garanti, 460 \$ chauf. 728-7359, Tel. à partir du 19 août

ST-DOMINGUE: Beau-bien Grand 3 1/2, propre, rénov. pres transports, Libre 944-0137

STUDIO 2 1/2 pres U. de M., rue tranquille, chauf. poêle, frigo, lav./séch. inclus, 375 \$ m. 738-5106 répondre

251 Bureaux à louer

116 LAURIER O. Bureau idéal professionnel 500 à 1200 p.c. 692-8662/274-3507

BUREAUX sans bail 3731 J.-Talon E. 2505 mois, chauffe, éclair. 721-6660

EDIFICE COOPER 3981 ST-LAURENT Coin Duluth, salle de montre, bureau, galerie, 700 p.c. à 3000 p.c., occupation imm. info. 558-1118

259 Espaces commerciaux à louer

C.D.N. COIN SHERBROOKE Espace commercial 1 450 p.c. idéal pour clinique médicale ou bureau de professionnels, 935-8941

269 Propriétés commerciales

LAVAL Propriété commerciale renouv. 185 000 \$ 125 des Laurentides 492-2146

275 Locaux à louer

112 LAURIER O. Boutique 700 p.c. poss. 3 mois gratuits, 692-8862/274-3507

RUE ST-ZOTIQUE EST Espace commercial neuf 667-0495

283 Commerces à vendre

BAR TERRASSE A VENDRE PAR PROPRIÉTAIRE Rive Sud, 20 km de Montréal, bistrot-terrasse, style européen (avec sandwicherie durant l'été), site enchanteur avec arbres matures, en plein centre-ville, clientèle de choix, excellente réputation, spécialisée dans les bières de micro-brasseries québécoises, excellent investissement! Tel et/ou fax (514) 346-0310

LAURENTIDES 2 boutiques litte., bon ch. d'affaires, offre raisonnable acceptée, 819-326-8855

NETTOYEUR Tout équipé, situé secteur Val-des-Abres, Laval. Équipement 1 an d'usage. Jour. 257-7551, soir. 430-3184

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

TELECOULEUR 14 pouces, 1 1/2 an, télécommande, parfaite condition, 225 \$ 527-5621

375 Instruments de musique

HAUTBOIS «Laubin», bien entretenu 1 800 \$ négociable, 737-7302

407 Offres d'emploi

BUREAU DU CENTRE-VILLE est à la recherche d'un avocat sans expérience, intéressé au domaine de l'immigration, 288-0948

407 Offres d'emploi

Consultant en Amiante cherche un(e) gérant(e) pour diriger le bureau de Montréal pour développer de nouvelles affaires dans un marché grandissant avec haut potentiel. Autonome, bilingue, organisé(e), ayant initiative, avec expérience dans un ou plus des disciplines suivantes: architecture, génie civil, hygiène industrielle, inspection et échantillonnage d'air, affaires. Connaissance de consultation en enlèvement d'amiante est un avantage. Salaire attractif. Répondez avant le 29 juillet au: Dossier 385, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc H2Y 3S6.

23-08-91

559 Entretien, réparations, rénovations

Monsieur Baignoire

ECONOMISEZ. Faites recycler sur place votre baignoire au fini "Wet-Look". **RÉSERVEZ MAINTENANT "Monsieur Baignoire"** 336-1133 — 336-4945 990 Ouimet, St-Laurent

14-08-91

559 Entretien, réparations, rénovations

CONSTRUCTION rénovation, 25 ans d'expérience. Travail à l'heure ou à contrat. 437-5916 J.P. Desrochers

591 Occasions d'affaires

AUBERGE DE CAMPAGNE renouv. à 100 % 5 chambres, bar avec terrasse, logement au sous-sol. Dans l'Ouataouas. Après 18h: 1(819)986-8934

PARTENAIRE SÉRIEUX(EUSE) ACTIF(VE) recherché(e) pour une opération de franchise en pleine croissance à travers le Canada dans le domaine de la haute technologie. Investissement minimum 500 000 \$ Téléphone: 591-7958, 278-1873

593 Services immobiliers

INSPECTION DE BÂTIMENTS Design et consultation. B.J. DPUAR, architecte. 284-2377

599 Offres de services professionnels

GRAPHISTE À LOUER On se rencontre et je me charge de tout! Stéphane: 333-3225

599 Offres de services professionnels

RESTAURATION Boisées, meubles, armoires cuisine. Retouches. Jr. 640-8807, sr. 642-2919.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

90 BATEAUX À VENDRE 332-4880

SEARAY SEVILLE 88, 21 pi., half cabine, moteur 205 H.P., 30 heures, 32 000 \$ (équipement inclus) jour 1-533-6694, soir 1-533-6508

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

SPEEDBOAT 21' Mercruiser V-8, 350 G.M. UNIQUE! — remorque, 19 500 \$ nég. 1-565-0823

695 Automobiles à vendre

BUICK LE SABRE 1976. Pour collectionneur. 645-2945, tel. de 18h à 21h.

CADILLAC Seville, 1988, voiture tous jours conduite par chauffeur. Condition excellente. Bas km. Tel. de 9h à 17h: 939-3960. M. Gordon

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU Ste-Rose, 142 pi. de terrain sur rivière, cottage de luxe, construction neuve, 668-6892

OUTREMONT Grand 8 pièces, pres. métro, école. Copropriété, 189 000 \$ 495-1590

OUTREMONT 5346 Hutchison, Duplex à vendre (2 x 8 1/2), sans agent, 273-4442, 845-8365.

101 Propriétés à vendre

VILLE ST-LAURENT Cottage unifamilial, Secteur tranquille, 172 500 \$ 748-7029

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ÎLE D'ORLÉANS MAISON ANCESTRALE EN PIERRE 15 pièces, 1 aire et son tour à pain, 2 foyers, Magnifique terrain paysager de 175 000 pi. ca. Grande piscine creusée. Écurie moderne de 6 box. A 15 min. de Québec, 20 min. du Mont Ste-Anne, 500 000 \$ 418-828-2909

14-08-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ÎLE D'ORLÉANS - STE-PÉTRONILLE Maison à louer à l'année, bord fleuve, 825 \$ non chauff. (418) 828-2842

105 Propriétés à louer

VILLE DE LORRAINE Semi-det., 6 pcs, 1 1/2 s.bains, foyer, plusieurs extra, 725 \$ 621-0686 (soir)

113 Propriétés à revenus à vendre

CENTRE-EST Rue Valois, Quadruplex renouv. Revenu 21 000 \$ Prix 165 000 \$ 529-8874

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c. plus terrasse 2 ch., 1 s.bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous, jour: 987-3838, soir: 388-2704.

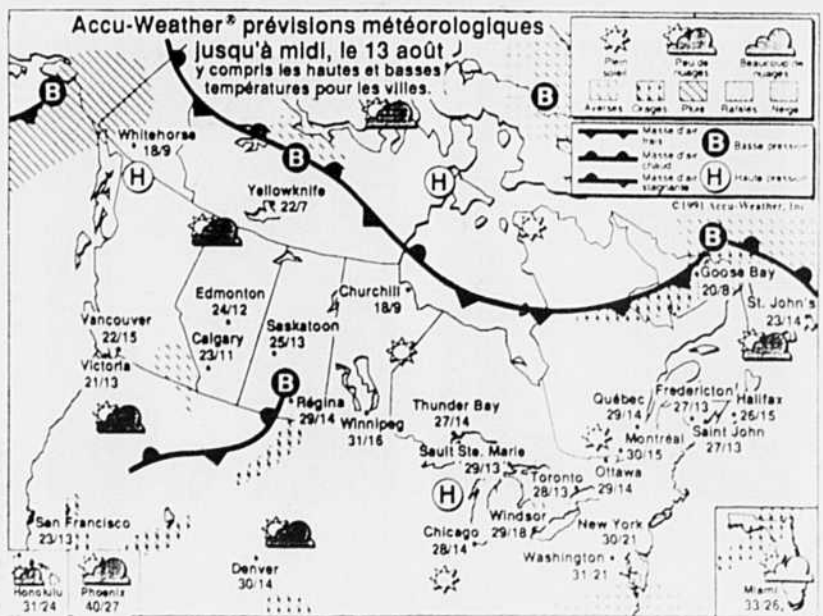
OUTREMONT: 1 250 p.c. 2e étage, ensoleillé, 3 ch. fermées, entièrement renouv. 128 000 \$ — R-4-c, avec grand s. sol en préparation, 277-2095

122 Condos à vendre

PRES HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condo min. de prestige, tour du Méridien, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière, intérieur 1 500 p.c. plus terrasse pres de 400 p.c. 2 s.bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines, intérieur et extérieur, bain-tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous, jour: 987-3838, soir: 388-2704.

VX-MTL Sect. ouest 2 condos luxueux, confortables, tranquilles, climatisés, garages, dernier étage, 481-9020/849-3036

LA METEO



Situation générale: une masse d'air chaud provenant de l'extrême nord de l'Ontario dérive au-dessus du Québec et manifestera son passage sur la plupart des régions de la province. La proximité d'une crête anticyclonique procurera du temps plutôt ensoleillé sur l'ouest de la province, aujourd'hui et demain.

Par contre, une zone frontale en formation sur le centre de la province procurera des nuages de même que des averses et des orages dispersés sur le nord de l'Abitibi et sur les régions plus à l'est, aujourd'hui et demain.

MONTREAL

Généralement ensoleillé. Chaud. Max.: 30. Demain: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL 5 h 52

COUCHER 20 h 06

QUÉBEC

Régions d'Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux devenant plus fréquents en après-midi. Possibilité d'orages en fin de journée. Très chaud. Max.: 32. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 20 %. Demain: ennuageusement suivi d'averses ou d'orages dispersés.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: généralement ensoleillé. Très chaud. Max.: 31. Demain: ensoleillé avec passages nuageux devenant plus fréquents en après-midi.

Ottawa-Hull: généralement ensoleillé. Chaud. Max.: 30. Demain: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: généralement ensoleillé. Chaud. Max.: 30. Demain: généralement ensoleillé.

Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux.

Chaud. Max.: 30. Vents modérés par endroits. Demain ensoleillé avec passages nuageux.

La Tuque, Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Chaud. Max.: 30. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 20 %. Demain: ennuageusement. Possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée.

Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: nébulosité partielle avec possibilité d'averses, surtout en fin de journée. Max.: 26. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nébulosité partielle. Possibilité d'averses ou d'orages.

Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nébulosité partielle et possibilité d'averses ou d'orages. Max.: 25. Plus frais le long du littoral. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Averses ou orages dispersés.

Baie-Comeau: nébulosité partielle avec possibilité d'averses ou d'orages. Max.: 25. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées.

Sépétilles, nébulosité partielle avec possibilité d'averses ou d'orages. Max.: 25. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Averses ou orages dispersés.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Blanc-Sablon, Anticosti: brumeux par endroits en matinée. Nébulosité partielle par la suite. Possibilité d'averses ou d'orages. Max.: 20. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Quelques averses ou orages.

Secteur de Blanc-Sablon: brumeux en matinée. Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses par la suite. Max.: 15. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Quelques averses ou orages.

Source: Environnement Canada

DÉCÈS

MICHENER, le très honorable (Daniel) Roland, C.P., C.C.

Dans la soirée du mardi 6 août, est décédé paisiblement à son domicile de Toronto, à l'âge de 91 ans, le très honorable D. Roland Michener. Dans sa vie publique, il a été ministre du gouvernement de l'Ontario, président de la Chambre des communes, à Ottawa, haut commissaire en Inde et gouverneur général du Canada. Il était l'époux de leur Norah Wills Michener, qui fut pour lui une épouse bien-aimée et une partenaire et compagne indispensable. Il laisse dans le deuil deux de ses trois filles, Joan Rohr et Diana Schatz (sa troisième fille, Wendy Lawrence, étant décédée en 1969) et ses gendres Donald Rohr, Roy Schatz et Leslie Lawrence. L'épouse de Leslie, Sandra, ses petits-enfants Karen et Kristin Lawrence, Laura, Joan et Roland Schatz, Caitlin Miranda et Marc Lawrence, l'époux de Karen, Gordon Blaker, l'époux de Kristin, Kenneth Jackson, et ses arrière-petits-enfants Christopher et Katherine Blaker.

Un service commémoratif aura lieu à 11h, le mercredi 14 août, en la cathédrale Christ Church, rue Sparks, à Ottawa.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez faire un don au Michener Institute for Applied Health Sciences, 222 St. Patrick Street, Toronto (Ontario), M5T 1V4 ou au Dome Fund, St. Anne Anglican Church, 270, Gladstone Avenue, Toronto (Ontario) M6J 3L6.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la maison funéraire Hulse, Playfair & McGarry, Ottawa, au 613-233-1143.

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

1—Quartier de New York. — Trois cents.

2—Pour Kant, concept de la chose en soi. — Principale île des Seychelles.

3—Arbitres. — Roche argileuse.

4—Pogrom. — Miroir.

5—Qui concerne l'utérus.

6—Mettre à sec. — Cérum. — Belle-fille.

7—Lui. — Impétueux.

8—Entendre. — Engrais.

9—Ver plat marin. — In.

10—Titane. — Aéro-moteur.

11—Tempérer. — Anion.

12—Détour sinueux. — Identique.

Verticalement

1—Piqure. — Américain.

2—Palmyre du Proche-Orient. — Jeu de cartes.

3—Il fait du traineau. — Copia.

4—Elle casse tout. —

Dans

5—Genre cinématographique. — Restitue.

6—A la mode. — Erubium. — Tracé sinuoux.

7—Monnaie albanaise. — Céans. — Patrie de Zenon.

8—Petit mouton. — Iridium.

9—Poisson-lune. — Fromage.

10—Immobilia avec des cales. — Poisson.

11—On la mange en salade. — Substantif.

12—Repas de Jésus. — Usages. — Embaras.

Solution d'hier

1 ROMAINNE FILIZ
2 ERUPTIVE FLIA
3 VARIATEUR CI
4 ELA LE XENON
5 RELUIRE GOUT
6 EMUVEOTTE LEPT
7 NEFANALISSE
8 CNANALTSAR
9 ITI NERALEE
10 EVI AG ERG
11 LARMOYER ARC
12 LEE ESPACER

LE MONDE EN BREF

LA HAVANE (Reuter) — Cuba pourrait être prêt à ouvrir son système communiste au pluralisme si les États-Unis mettent fin à leur hostilité envers l'île des Caraïbes, a déclaré hier le président du Parlement cubain, Juan Escalona, également membre du Comité central du Parti communiste au pouvoir, a déclaré lors d'une conférence de presse à La Havane que cette possibilité ne figurerait pas à l'ordre du jour du quatrième congrès du parti le 10 octobre prochain. « En ce moment, alors que nous traversons l'une des passes les plus difficiles, nous ne pensons pas qu'il soit bienvenu de faire des lésards dans la structure que nous avons », a-t-il estimé. Juan Escalona, qui a également rang de général d'armée et est un ancien ministre de la Justice, a dit penser qu'il n'y avait pas de raison philosophique pour laquelle le socialisme et le pluralisme ne pourraient pas coexister. Prié de dire quand cela interviendrait à Cuba, il a répondu : « Le jour où les Américains reprendront leurs esprits et deviendront rationnels (...) lorsque nous parviendrons à une situation différente où les tensions, menaces et agressions diminueront, peut-être pourra-t-il y avoir la possibilité d'une ouverture », a-t-il dit. « Je ne sais pas si cela se fera de mon vivant », a-t-il ajouté.

KINSHASA (AFP) — L'Union sacrée rassemblant les principaux partis de l'opposition zaïroise n'a pas participé hier à la séance plénière de la Conférence nationale et a demandé l'organisation d'urgence d'une réunion tripartite (gouvernement-opposition-société civile) pour régler les problèmes de représentativité au sein de ce forum. Les étal-majors de l'Union sacrée, qui comprend notamment le Parti démocrate et social chrétien (PDSC), l'Union des fédéralistes et des républicains indépendants (UFERI) et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ont pris cette décision peu avant l'ouverture des travaux de la Conférence. Le pouvoir a « littéralement noyauté cette Conférence nationale, en inscrivant notamment dans le cadre de la société civile de nombreux militants du Mouvement populaire de la Révolution (MPR) », l'ancien parti unique, ont-ils affirmé lors d'une conférence de presse. Les dirigeants du front uni de l'opposition devaient être reçus dans la soirée par le premier ministre Mulumba Lukoji.

ALGER (AFP) — Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Me Abdennour Ali-Yahia, a réaffirmé hier que plus de 300 morts et 8000 interpellations ont été enregistrés lors de la répression de l'agitation islamiste en Algérie. Me Ali-Yahia, qui parlait au cours d'une rencontre avec la presse dans son cabinet, a ainsi démenti les chiffres officiels donnés notamment par le chef du gouvernement M. Sid Ahmed Ghozali et menacé de porter plainte contre lui pour « diffamation et mensonge ». Celui-ci avait annoncé, le 1er août, que les troubles avaient fait 55 morts, 326 blessés et avaient donné lieu à 2976 interpellations dont 1110 converties en arrestations. Me Ali-Yahia était entouré de ses collègues membres du collectif de défense des huit dirigeants du Front islamique du salut (FIS), emprisonnés depuis le 30 juin, dont M.M. Abbassi Madani et Ali Belhadj. Le collectif n'avait pas obtenu des autorités l'autorisation de tenir une conférence de presse dans une salle publique. Me Ali-Yahia a notamment montré les photos de 30 corps recensés en une seule journée à l'hôpital Mustapha d'Alger. Il a d'autre part indiqué que, selon des informations recueillies par la LADDH, il restait 3600 salariés licenciés ou suspendus pour leur participation à la grève du FIS en mai dernier, et non 500 comme indiqué par M. Ghozali.

BUCAREST (AFP) — Ilie Verdet, ancien premier ministre de Nicolae Ceausescu, a été élu président du Parti socialiste du travail (PST) — parti qu'il a créé en novembre 1990 et qui se veut l'héritier du Parti communiste roumain (PCR) —, à la fin du 1er congrès du PST qui s'est tenu ce week-end à Bucarest. Lors de ce congrès les quelque 500 délégués se sont prononcés pour une vie politique pluri-partite et pour une économie mixte, où 80 % des propriétés appartiendront, selon leur programme, à l'État. Constantin Pîrvescu, un des fondateurs du PCR et signataire en 1989 de la lettre des six hauts responsables qui dénonçaient les abus du régime de Ceausescu, a été élu président d'honneur du PST. Au début des années 80, Constantin Pîrvescu était tombé en disgrâce après avoir, lors d'un congrès du PCR, violemment attaqué la manière dont Ceausescu dirigeait le pays. Durant les travaux du congrès du PST, les délégués ont à plusieurs reprises interrompu les orateurs en les applaudissant debout, notent les observateurs.

Échange de prisonniers différé en Croatie

BELGRADE (Reuter) — Un échange de quelque 70 prisonniers serbes et croates a été différé hier, en raison d'une méfiance réciproque entre les deux parties, a déclaré la commission fédérale chargée de superviser la trêve en Croatie.

Les Serbes n'ont en outre pas eu le temps de rassembler les détenus qu'ils devaient relâcher, a précisé un membre de la commission, Irfan Ajanovic.

Les Croates et les Serbes ne parviennent pas à s'entendre sur le rang des soldats qu'ils pourraient libérer, a-t-il ajouté.

Depuis le début du cessez-le-feu présidentiel en Croatie, mercredi, 25 prisonniers des deux camps ont été relâchés. Tous ont dit avoir été battus et maltraités par leurs gardiens.

La situation demeure très tendue dans la république sécessionniste où au moins six personnes ont été tuées ce week-end.

Parmi les victimes figurent deux combattants serbes et un garçon de 10 ans qui sont morts dimanche sous les balles de deux chasseurs de l'armée fédérale yougoslave, dans le village de Poljana, près de Vrginmost au sud de Zagreb.

Selon la police, les appareils ont

répondu à une attaque de la garde nationale croate contre un hélicoptère de l'armée, mais ils se sont trompés de cible en mitraillant un barrage serbe.

Trois Croates ont par ailleurs été tués, dont un policier et un cameraman, lors de fusillades et d'attaques au mortier.

« Pendant le week-end, les terroristes (serbes) ont poursuivi leurs activités armées sans qu'il y ait eu provocation », a déclaré Milovan Baletic, responsable du ministère croate de l'Information.

Les Serbes, a-t-il dit, ont attaqué ses forces croates 22 fois ces deux derniers jours.

Selon Slavko Djorjic, membre du Conseil suprême de Croatie, l'armée fédérale et la police croate ont échangé des coups de feu dimanche soir près de Grabovac, village situé au sud de Zagreb.

« Le cessez-le-feu continue d'être violé dans un certain nombre d'endroits », a-t-il dit.

À Belgrade, le président serbe, Slobodan Milosevic, a invité ses homologues bosniaque, Alija Izetbegovic, et monténégrin, Momir Bulatovic, à des entretiens sur l'avenir de la Fédération.

Le président de la Bosnie-Herzégovine a cependant repoussé l'invitation et envoyé à sa place le président du Parlement de la république.

Plus de 300 personnes ont été tuées dans les combats qui ont embrasé la Slovénie puis la Croatie après les proclamations d'indépendance de ces deux républiques, le 25 juin. Un cessez-le-feu arrangé par la CEEF tient depuis le 7 juillet en Slovénie.

À Zagreb, le ministre croate du Travail et des affaires sociales a estimé à plus de 30 000 le nombre de Croates ayant fui les zones d'affrontements interethniques.

« Nous sommes à l'évidence confrontés à un phénomène que l'opinion publique mondiale, y compris les Nations unies, doit connaître », a déclaré Bernardo Jurlina.

Plus de 40 000 Serbes ont également fui les combats depuis ces derniers mois.

En visite en Autriche, le ministre croate des Affaires étrangères, Zvonimir Separaovic, a exhorté la communauté internationale à reconnaître l'indépendance de sa république.

Par ailleurs, la Communauté européenne a demandé à plus de 20 pays d'arrêter leurs exportations d'armes vers la Yougoslavie en

crise, a dit hier le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Hans van den Broek.

Auparavant, il avait déclaré que les Douze pourraient organiser une conférence internationale sur la Yougoslavie si les parties en conflit refusent de négocier.

• Nous sommes allés directement vers les pays concernés, en leur demandant de faire en sorte qu'aucune exportation d'armes n'arrive aux autorités yougoslaves », a-t-il dit au comité des Affaires politiques du parlement européen.

• Je pense que nous avons entendu des bruits encourageants. Mais il y a des pays qui ont des cargaisons d'armes substantielles, et donc nous ne pouvons être sûrs de rien », a-t-il ajouté, sans citer de pays.

La CEE, a-t-il dit, poursuivrait ses efforts pour obtenir le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies, mais il a prévenu que toute initiative dans ce sens pourrait se voir opposer un veto.

Interrogé par Reuter pour savoir si la Chine et l'Union soviétique étaient les pays susceptibles d'opposer leur veto, il a dit : « Je ne suis pas sûr, mais je pense que toute implication en ce moment du Conseil de

sécurité sur la Yougoslavie est une question sensible, notamment pour la Chine et l'URSS, que ce soit à propos des armes ou de quelque chose de différent ».

La Chine a traditionnellement des liens étroits avec la Yougoslavie, et l'URSS doit faire face à des divisions nationalistes et ethniques similaires à celles des Balkans.

À début du mois, la CEE avait annoncé un embargo sur les ventes d'armes vers la Yougoslavie et avait appelé les douze pays de la communauté à faire de même.

« Notre impression est que si la présidence yougoslave ne parvient pas dans les prochains jours à faire ouvrir des négociations entre les parties les plus directement concernées, alors il est parfaitement possible que les Douze soient appelés à examiner la possibilité de convoquer une conférence internationale sur l'avenir de la Yougoslavie », a-t-il déclaré devant la commission des Affaires politiques du Parlement européen.

Hans van den Broek, dont le pays assume la présidence tournante de la CEE, a estimé qu'il appartenait aux Yougoslaves de définir leur avenir, mais que la Communauté se devait de continuer à « exhorter et avertir ».



Le ministre des Affaires étrangères de la république de Russie, Nikolai Kozyrev, au centre, a rencontré hier à Islamabad, au Pakistan, une délégation de moudjahidin afghans. Il les a exhortés à engager des discussions avec le gouvernement de Kaboul pour mettre fin au conflit d'Afghanistan. De son côté, Abdul Hameed Menhaj membre du Jamiat et directeur de l'agence de presse rebelle MIDIA qui a organisé la rencontre, a implicitement rejeté toute négociation avec Kaboul, en affirmant : « Nous voulons parler avec les Soviétiques honnêtement. »

Hawatmeh propose un sommet entre l'OLP et les pays arabes

ALGER (Reuter) — Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique de libération de la Palestine (FDPLP), a dénoncé hier les conditions dans lesquelles Washington tente de réunir une conférence de paix au Proche-Orient et appelé les quatre pays arabes qui s'y sont ralliés à tenir un sommet avec l'OLP.

Selon lui, Égypte, Syrie, Liban et Jordanie devraient rencontrer la centrale palestinienne avant la conférence, envisagée pour octobre, afin d'arrêter une position commune.

Un tel sommet permettrait de « faire pression sur les États-Unis, qui tentent de pousser les pays arabes à négocier directement avec Israël, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

« Nous invitons toutes les parties arabes et internationales à faire pression sur les États-Unis pour qu'ils se conforment aux résolutions de l'ONU », a-t-il dit.

La tenue d'une conférence, proposée à l'initiative de Washington, se heurte au problème de la représentation palestinienne. Israël refuse toute participation de membres de l'OLP ou de Palestiniens de Jérusalem-Est à des pourparlers.

« Le projet américain ne dit rien des Palestiniens, de l'OLP, de Jérusalem, de l'autodétermination, du retrait (israélien) des territoires occupés ; il n'y a rien pour la paix au Proche-Orient », a déclaré Nayef Hawatmeh.

Selon le chef du FDPLP, arrivé dimanche soir à Alger, des négociations directes entre l'État hébreu et les pays arabes pourraient durer des années, pendant lesquelles se poursuivraient les implantations juives dans les territoires occupés.

Dans une interview publiée hier par le quotidien algérien El Moudjahid, Nayef Hawatmeh avait déjà estimé que les objectifs des Américains visaient à « exclure l'OLP des négociations, de chercher à intégrer le Qods (Jérusalem) occupée à Israël et à vouloir ignorer le droit de quatre millions de Palestiniens réfugiés à l'extérieur ».

« Nous voulons une conférence de paix basée sur les conditions suivantes », poursuivait-il. Un : l'OLP doit former la délégation à cette conférence qui représentera notre peuple à la table des négociations ;

« Deux : la conférence doit respecter la légitimité internationale qui insiste sur le retrait d'Israël de tous les

territoires occupés en 1967, y compris de la ville sainte d'El Qods, l'arrêt de l'implantation des colonies juives et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Lors de sa conférence de presse, a exhorté les Palestiniens, qu'ils appartiennent ou non à l'OLP, à travailler à l'unité. Le FDPLP est représenté au comité exécutif de la centrale.

Il a ajouté qu'il s'opposait à d'autres négociations entre les Palestiniens des territoires et le secrétaire d'État américain, James Baker.

« Nous invitons ces gens à dire (James) Baker de s'adresser directement à l'OLP », a-t-il dit.

Il a d'autre part souligné que l'attitude, qu'il dure depuis 45 mois, continuerait. « Je ne sais pas combien de mois ou d'années, mais je sais qu'elle ne s'arrêtera pas ».

CARTES D'AFFAIRES


ROBIC
Fondé en 1892

55 St Jacques
Montreal, Quebec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tel.: (514) 987-6242

**SWABEY
OGILVY RENAULT**
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUE
DE COMMERCE

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Téléc: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

Rome met en place un pont aérien vers Tirana

BARI (Reuter) — L'Italie a mis en place un pont aérien d'aide alimentaire vers l'Albanie, pour éviter qu'un nouveau flot de réfugiés albanais viennent encore assiéger ses ports de l'Adriatique.

Le premier avion à mission humanitaire a quitté l'Italie pour Tirana. « Ce pont aérien remplacera la navette qui a ramené les réfugiés », dit le ministre de l'Intérieur, Vincenzo Scotti.

Lors d'une conférence de presse à Rome, il a dit que 16 573 Albanais sur 17 000 avaient été reconduits en Albanie.

« Seul un noyau dur d'hommes très déterminés restent dans le stade de Bari. Certains sont des délinquants. Nous sommes prêts à attendre quelques temps qu'il faut pour les faire sortir », a-t-il ajouté.

Auparavant, des responsables italiens avaient dit que le ministre de l'Intérieur avait décidé que la force pourrait être employée si nécessaire contre ces réfractaires, qui étaient alors encore 2000.

Les autorités italiennes ont donné de l'argent, des vêtements et des chaussures hier aux réfugiés arrivés jeudi, pour qu'ils acceptent de

partir.

Les forces de l'ordre ont saisi 13 pistolets et une Kalachnikov sur des réfugiés, et pensent que les derniers réfugiés pourraient avoir d'autres armes, a dit le ministre de l'Intérieur.

« Aucun pays ne nous a envoyé d'aide », a-t-il dit, estimant que l'aide européenne était insuffisante.

La Communauté européenne a accordé une aide supplémentaire de 2,3 millions \$ à Tirana pour acheter des biens alimentaires et des médicaments, en plus des 2,4 millions déjà accordés cette année.

Rome avait demandé au moins le double de cette somme pour Tirana et va insister auprès des autres pays européens pour qu'ils fassent quelque chose pour canaliser les flux d'immigration venus des pays de l'Est, au lieu de laisser les problèmes aux pays frontaliers, a dit le ministre italien.

Selon le ministre de l'Intérieur, ce dernier exode des Albanais a été provoqué par des émissions pirates sur les ondes albanaises, exhortant les Albanais à prendre d'assaut les bateaux et à aller vers l'Italie.

Solution à l'affaire Aoun

BEYROUTH (AFP) — Le premier ministre libanais Omar Karamé a déclaré hier soir qu'une « issue juridique » avait été trouvée à l'affaire du général Michel Aoun, réfugié à l'ambassade de France à Beyrouth depuis dix mois.

Dans une déclaration à la presse, M. Karamé a affirmé avoir convenu de la formule, dont il n'a pas précisé les termes, lors d'un entretien lundi matin avec le chef de l'État libanais Élias Hraoui.

« L'issue juridique doit être soumise au prochain conseil des ministres, qui se tient mercredi, et sera

communiquée au Parlement dans le cadre du projet d'amnistie générale », a ajouté M. Karamé. Le Parlement doit se réunir jeudi.

Le ministre des Affaires étrangères Farès Boueiz avait auparavant assuré à l'AFP qu'une solution à l'affaire Aoun devrait intervenir d'ici à quelques jours.

De source politique informée, on avait indiqué que le conseil des ministres devait examiner un projet d'amnistie générale concernant les crimes de guerre, qui englobera le cas Aoun.

ÉCOUTEZ

ciel 98,5



PARTEZ POUR

ISRAËL

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 30 AOÛT 1991

REMPLEISSEZ ET RETOURNER
À CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL
JAH 323

MOTS
PASSEPORTS

DATE DE
DIFFUSION



NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____

TELEPHONE _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE ET
GAGNET DE LA POSTE REQUIS

LE DEVOIR

swissair

exotik
d'arts

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Terminator 2* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Doc Hollywood* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45 III: *Terminator 2* 1 h 40, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15 IV: *Bingo* 1 h, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 10 — *Point Break* 1 h, 9 h.

BERRI I: (849-3456) — *Doc Hollywood* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 II: *Le petit monstre* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h III: *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 IV: *Extrême limite* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 V: *Pompiers en alerte* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 30.

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Double Impact* 7 h 15, 9 h 15 II: *Return to the Blue Lagoon* 7 h — *City Slickers* 9 h 05.

BROSSARD I: (849-3456) — *Pure Luck* 7 h 10, 9 h 30 II: *Return to the Blue Lagoon* 7 h — *Extrême limite* 9 h 20 III: *Hot Shots* 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15.

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *Point Break* 7 h, 9 h 30 — *Return to the Blue Lagoon* 7 h 15 — *Robin des Bois, prince des voleurs* 2 h, 4 h 40, 9 h 20, mar. 1 h, 3 h 40, 6 h 40, 9 h 20 — *Hot Shots* 2 h 20, 7 h, 9 h, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 4: *Une trêve pour l'amour* 2 h 10, 7 h 25, mar. 12 h 50, 3 h 10, 7 h 25 — *Mobsters* 9 h 40 5: *Pure Luck* 2 h 25, 7 h 10, 9 h 10, mar. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 6: *Double Impact* 2 h 05, 7 h 15, 9 h 20, mar. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20.

CENTRE EATON 1: MII — *Doc Hollywood* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 2: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 3: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h, 3 h, 6 h, 9 h 4: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 5: *Naked Gun 2½* 5 h, 7 h, 9 h — *101 Dalmatians* 1 h, 3 h, 6 h: *V.I. Warshawski* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 15.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Pure Luck* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 2: *Mobsters* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 3: *Boyz'n the Hood* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.

CINÉMA JEAN-TALON: MII — *Robin Hood, Prince of Thieves* 7 h — *Regarding Henry* 9 h 30.

CINÉMA OMÉGA 1: — *Terminator 2* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 35 mar. dern. spect. 11 h 50 2: *101 dalmatians* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 7 h — *Hudson Hawk* 8 h 35 mar. dern. spect. 10 h 30 3: *L'agent fait la farce* 2½ 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h, mar. dern. spect. 11 h 4: *Kick Boxer* 21 h 15, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 mar. dern. spect. 11 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Krishnamurti with a Silent Mind* 2 h 15, 7 h 15 — *Jonathan Livingston Seagull* 4 h 30, 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Mobsters* 2 h, 7 h, 9 h 30, mar. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — 2: *Double Impact* 2 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mar. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 3: *Bill and Ted's Bogus Journey* 2 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h, mar. 2 h, 4 h 30 — 4: *Pure Luck* 2 h, 7 h 10, 9 h 10, mar. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 5: *Hot Shots* 2 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Rock'n Roll Revue* 18 h 35 — *Creepshow* 20 h 35.

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *The Doctor* 6 h 40, 9 h 20 2: *Regarding Henry* 7 h 20, 9 h 40.

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Pure Luck* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 2: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 1 h 20, 4 h 10, 7 h — *Point Break* 9 h 15 III: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 IV: *Hallaoulina* 1 h 15, 4 h, 7 h 05, 9 h 10 V: *Bill and Ted's Bogus Journey* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20 — *Return to the Blue Lagoon* 1 h VI: *Jungle Fever* 1 h, 7 h — *Mobsters* 4 h 20, 9 h 30 VII: *Double Impact* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 VIII: *Hot Shots* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 IX: *Le silence des agneaux* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456) — *Une trêve pour l'amour* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 II: *La pagaille* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 III: *La gloire de mon père* 2 h 30, 7 h — *Le château de ma mère* 5 h, 9 h 05 IV: *Les apprentis cowboys* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, mer. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 9 h 30.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *New York doré* 19 h, (13 au 17 août).

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Man of Iron* 20 h 30.

CRÉMAZIE: (849-3456) — *Une trêve pour l'amour* 7 h, 9 h 15.

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30.

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — *Double Impact* 7 h 30, 9 h 30 2: *Pure Luck* 7 h 15, 9 h 15.

DORVAL I: (631-8586) — *Terminator 2* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20 II: *Bingo* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — III: *Delirious* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *101 dalmatians* 1 h — V: *V.I. Warshawski* 3 h, 5 h, 7 h — *Body Parts* 9 h 05.

DU PARC 1: (844-9470) — *Doc Hollywood* 7 h 15, 9 h 20 2: *Regarding Henry* 7 h 10, 9 h 25 3: *Terminator 2* 6 h 30, 9 h 15.

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Terminator 2* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 30 — 2: *Hudson Hawk* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15 — *101 dalmatians* 1 h 15, 3 h.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25 — *101 dalmatians* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 II: *Naked Gun 2½* The Smell of Fear 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

FAUBOURG ST-CATHERINE 1: (849-3456) — *Hot Shots* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 2: *City Slickers* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 3: *Bill and Ted's Bogus Journey* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, mer. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 30 4: *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 15.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Terminator 2* 1 h, 12 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 2: *Doc Hollywood* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 3: *Body Parts* 9 h 15 — *Bingo* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15.

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'eau et le mythe*, Vieux-Montréal également Expotec *L'homme ce drôle d'animal* tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45.

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Doc Hollywood* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

LAVAL: (688-7776) — 1: *Doc Hollywood* 12 h

gerac 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h, III: *Hector* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20 IV: *Monsieur* 12 h 45, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30 V: *L'agent fait la farce l'odeur de la peur* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 VI: *La femme fardée* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h, 9 h 25: *Merçi la vie* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Double Impact* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 10 h, 11: *Return to the Blue Lagoon* 1 h, 7 h — *Mobsters* 4 h, 9 h 30 III: *Point Break* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30.

PLACE LONGUEUIL: 1: (849-3456) — *Doc Hollywood* 7 h, 9 h 2: *Petit monstre* 27 h 05 *Robin des bois, prince des voleurs* 9 h 05.

QUARTIER LATIN: MII —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) —

VERSAILLES I: (353-7880) — *Terminator 2* 1 h, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 15 II: *Terminator 2* 1 h, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 15 III: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 7 h 30, 9 h 30, 9 h 30 4: *Merçi la vie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — 5: *Kick Boxer* 27 h 20, 9 h 20 — *101 dalmatians* 1 h, 3 h, 5 h — 6: *Hudson Hawk* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Doc Hollywood* 12 h 10, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 25 — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35 — *Le petit monstre* 21 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h — *Pompiers en alerte* 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 40 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h, 20 h — *Extrême limite* 13 h 30, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 45 — *Robin des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — *Une trêve pour l'amour* 13 h 50, 16 h 15, 19 h 35, 21 h 50 — *Mobsters* 21 h.

LE PARIS: (694-0891) — *Hot Shots* 19 h 15, 21 h 15 — *Return to the Blue Lagoon* 18 h — *Pure Luck* 19 h, 21 h — *Double Impact* 19 h 50, 21 h 45.

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Regarding Henry* 7 h — *Body Parts* 9 h 11: *Terminator 2* 6 h 20, 9 h.

STE-FOY 1: (656-0592) — *Doc Hollywood* 7 h, 9 h 10 2: *V.I. Warshawski* 7 h 30, 9 h 30 — 3: *Delirious* 7 h 20, 9 h 20.

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Robin des Bois* 19 h 30.

CINÉMA LIDO: — *Terminator 2* 1 h, 13 h, 18 h 30, 21 h 15 — *Voyous ou héros* 13 h, 18 h 45, 21 h 15 — *Ma blonde, ma mère et moi* 13 h, 19 h — *Robin des bois* 21 h — *Une trêve pour l'amour* 13 h, 18 h 45 — *Extrême limite* 21 h 10.

LA grande opération de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Vincent Bilodeau, du 22 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 Belle Montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737) — *Black and White* de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Alain Fournier, du 22 juin au 1er sept.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: 1215 chemin St-Louis, Québec (418-681-0088) — *Le point de non-retour* d'Agatha Christie, m. en s. Gill Champagne, du mar. au ven. à 20h, sam. 18h, et 21h 30.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-3591) — *Domino* de Marcel Achard, m. en s. Louis Lalande, du 18 juin au 1er sept., mar. au dim. à 20h 30.

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, ou Autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades, m. en s. Reynald Robinson, du 31 mai au 1er sept., mar. au ven. à 20h 30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE LA CHÈVRE: Route 263, St-Fortune (819-344-3797) — *Tuvedo Palaca* de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 24 août, mer. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.

THÉÂTRE LE COQ L'OIE: Parc du Domaine Vert, 10423 Montée Ste-Marie, Boisbriand, Mirabel (435-6510) — *Le p'tit bonheur* de Félix Leclerc, m. en s. André Gosselin, jusqu'au 16 août, mar. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: Sortie 22 de l'autoroute des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu (348-5358) — *Tel père, telle mère* de Marie-Thérèse Quinton, du 12 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA BELLE BRUME: St-Tite (418-365-3260) — *Le bonheur* c'est pas bon pour la santé de Louise Matteau, m. en s. N. Gélina, du 27 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30, les dim. de juillet à 20h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Espirit (839-6105) — *En attendant bébé* de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. Yvon Leroux, du 22 juin au 31 août à 20h 30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE ROUSSILLON: 1136 boul. Labelle, Blainville (514-430-8950) — *Coconut Beach* de texte et m. en s. Réjean Wagner, du 26 juin au 31 août, mer. au sam. à 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-EUSTACHE: Restaurant Le Colombier, St-Eustache (514-623-6400) — *Waïter* de Pierre Légaré, du 26 juin au 1er sept. à 21h.

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: Marieville, sortie 37 autoroute des Cantons de l'Est (460-2161) (Mtl 447-6026) — *Quelle famille* de Francis Joffe, m. en s. François Cartier, du 4 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h 30, sam. 19h, et 21h 30.

THÉÂTRE DU LAC BROME: Knowlton (243-0361) — *Nurse Jane Goes to Hawaii* de Allan Stratton, m. en s. Jack Langedijk, du 7 au 24 août, mar. au sam. 20h 30, matinales les mar. et jeu. à 14h.

THÉÂTRE DU MANOIR DU LAC DELAGE: 40 ave du Lac, Lac Delage (848-1818 ou 1-800-483-2841) — *La chatte et le hibou* de Bill Manhoff, adaptation de Josée La Bossière, m. en s. Fernand Rainville, du 22 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h 30.

THÉÂTRE MASSON: 3 rue St-Amour, Masson (819-866-5653) — *La chaudière d'or* de Chantal Cadieux, m. en s. Pascal Belleau, jusqu'au 31 août, mer. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE MILLE ET UNE VISIONS: 1050 9e rang, St-Ambrose-de-Kildare (514-752-0977) — *Ho les moteurs* de Guy Crépeau, du 21 juin au 1er sept. à 21h.

THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2283) — *Urgence en folie* de texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 30 mai au 31 août, mar. au sam. à 21h.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: Autoroute 20 sortie 17, Côteau du Lac (456-3224) — *Ho mes vieux* de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvan Canuel, du 11 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h, 15 à 02h30 — Michel Cusson and The Wild Unit, du 15 au 18 août.

ARÉNA MAURICE RICHARD: Montréal (255-4222) — Orchestre Métropolitain, hommage au folklore, dir. Agnes Grossmann, soliste: Marie-Josée Simard, percussions, œuvres de Skalkottas, Bizet, Enesco, Kodaly, Sibelius et Dompierre, les 13-14 août à 20h.

AU P'TIT BAR: 3451 rue St-Denis, Montréal (281-9124) — Jazz tous les mardis, à 21h, avec J. Vanier et S. Legault.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Zane Archer, les 14-15 août.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. de 19h à 24h, mer. au ven. 17h 30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h à 19h — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h 30 à 24h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Jesse Pessoa, harpiste, du lun. au ven. à compter de 17h 30.

BOÎTE À CHANSONS LE PIERRROT: 114 est St-Paul, Montréal — Louis Morin et Dany Pouliot, les 13-14 août à 20h.

LE BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Mo-

rin (819-322-2454) — Odette Coulombe et Rock Girgins, du mer. au sam.

LE CAFÉ DES ARTS: 432 rue de l'Église, Québec (418-648-9919) — Scène ouverte aux chansonniers le 14 août.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (596-0687 et 768-6375) — *Voisin-Voisins* ou *De l'Hilarologie* de Christian Bédard, m. en s. Maryse Roberge, du 3 juillet au 31 août, mer. au ven. à 20h, sam. 19h, et 22h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Mohamed Bangoura et Koba, percussions et danse, les 13-14 août à 22h.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 360 rue Laurier, Montréal (522-1245) — Studio 310: Le Théâtre Pluriel présente « Fenêtre sur qui? » du film *Reel Window* de Hitchcock, adaptation et m. en s. Michel Laprise, du mar. au sam. à 20h.

ÉGLISE ST-JAMES UNITED: 463 ouest Ste-Catherine, Montréal — Récital d'orgue, Margaret de Castro, le 13 août à 12h 30.

IMAGES DU FUTUR 91: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10h à 22h, jusqu'au 22 sept.

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Yves Raymond en spectacle, du 31 juillet au 24 août, du mer. au sam. à 20h 30.

PARC CASIMIR-DESSAULLES: St-Hyacinthe — Soirée d'animation et de danse, le 13 août à 20h.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Jazz acoustique tous les mardis avec R. Gendreau, S. Legault et J. Vanier, à 21h.

PLACE D'YOUVILLE: Vieux-Montréal — Le Théâtre Haut Parleur présente « Macbeth » de Shakespeare, traduction de Michel Garneau, m. en s. Wajdi Mouawad, du 26 juillet au 1er sept., dans les nuits de ven. sam. et dim. à 02h.

THÉÂTRE JEAN DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — Le Nouveau Théâtre de Poche (Genève) présente « Le neuve de Rameau » de Diderot, m. en s. Martine Paschoud, du 13 au 17 août à 20h.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE BAS-CUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7308) — « Éléphantissimo » de texte et m. en s. Benoît Dubois, à compter du 13 juillet, les dim. et dim. à 15h, réservations sur semaine pour groupes.

LE GRAND THÉÂTRE DE ST-ADOLPHE D'HOWARD: 701 chemin du Village, St-Adolphe d'Howard (227-8256) — *Cadavre à découvrir* de Stanley Rupert, m. en s. André Montmorency, du 21 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30.

MAISON DE LA CULTURE RIVIÈRE DU LOUP: 67 rue Durocher, Rivière-du-Loup (418-862-8293) — Le Théâtre Incliné présente « Entrez sans trapper » de Fred Tessier, m. en s. Réal Bossé, jusqu'au 18 août, jeu. au dim. à 21h.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: 1155 rue Morel, Ste-Sophie (431-2373) — *Les grands chemins* de Jean Giono, adaptation Denis Chouinard, m. en s. Ghyslain Filion, du 27 juin au 31 août à 20h.

THÉÂTRE LA CAMPAGNE: 21,275 chemin Lakeshore, Ste-Anne-de-Bellevue (514-457-0396) —

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 13 AOÛT

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- concerto pour piano no 20 (Mozart)
- concerti en 7 parties nos 2 et 5 (Stanley)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto en la mineur (Grieg)
- trios RV 82 et 85 pour violon, luth et basse continue (Vivaldi)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CONCOURS

LE DEVOIR CFGL 105.7

annoncent le retour de la CYRANOMANIE!

Maintenant en VIDEO

Retournez le coupon au bas de cette annonce et courez la chance de gagner l'une des 25 cassettes du film-événement de l'année!

GÉRARD DEPARDIEU

CYRANO DE BERGERAC

Disponible dès le 15 août dans tous les bons vidéoclubs. Louez la cassette de CYRANO et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine en Gascogne, pays de Cyrano. Tous les détails à votre vidéoclub!

TIRAGE DE VIDÉOCASSETTES CYRANO DE BERGERAC

* Le concours débute le 8 pour se terminer le 19 août 1991.

* Le texte des règlements est disponible chez CFP Distribution, 8275, rue Mayrand, Montréal, (514) 447-2028.

* La valeur des prix offerts est d'environ 1,750\$.

Retournez le coupon à : Concours "CYRANO VIDÉO" a/s CFP Distribution, 8275 rue Mayrand, Montréal (Québec) H4P 2C8

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Tél.: _____

À l'occasion du Festival des films du monde

LE DEVOIR ALLIANCE VIVAFILM CKAC73AM

invitent 400 personnes à la présentation spéciale de

PAULETTE DUBOST MICHELINIE PRESLE DANIELLE DARRIEUX

Un film de MARIE-CLAUDE TREILHOU

Le mercredi, 4 septembre à 19h30, au cinéma 2 du Complexe Desjardins.

LE JOUR DES ROIS

Retournez ce coupon-réponse à: CONCOURS "LE JOUR DES ROIS" a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél. bureau: _____

■ Le tirage aura lieu le 22 août ■ Cette annonce paraîtra dans Le Devoir du 10 au 17 août 1991 ■ La valeur des prix est de 3 200 \$ ■ 200 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste ■ Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm ■

FAMOUS PLAYERS

Matinées 5.00\$ du lundi au vendredi

Les Films du Crecpuscule présente

UNE COMÉDIE RAFFRAICHISSANTE

À LA JACQUES TATI!

"Les gens, tout de même..."

MONSIEUR

un film de Jean-Philippe TOUSSAINT

LE PARISIEN 12 45-30-05-7 10-9-30

POUR TOUS

99¢ 1.99 2.99

MARDI POUR TOUS LUNDI MERCREDI VENDREDI POUR TOUS MERCREDI SAMEDI JEUDI DIMANCHE

OUTREMONT

1248, Bernard 273 0437

La télévision du mardi soir en un clin d'œil												
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	La Cour en direct	L'avocat du diable	Cinéma : <i>Faux témoins</i> — Am. 87 Avec Steve Guttenberg et Elizabeth McGovern				Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	L'heure G	Rencontres
3	WCAX (CBS) Burlington	News		News	The Golden Girls	Rescue 911	Cinéma : <i>The Face of Fear</i> — Am. 71 Avec Elizabeth Ashley et Ricardo Montalban				News	The Exile
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Matlock	In the heat of the night	Law & Order			News	The Tonight Show
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	Degrassi High	The Raccoons	Adrienne Clarkson Presents	Capital News	The National	The Journal		News	Baloney Kate & Allie
10	CFTM (TV) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Charivari	Fais-moi un dessin	La vie des gens riches...	Formule 1 (11/13)	Le match de la vie	Dans le décor			Le TVA éd. réseau	Des mots pour le dire (23h45)
12	CFRC (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Saying Goodbye	Matlock	The Thorn Birds (3e/5)				News	News The Arsenio

À Nicolet, le musée de toutes les religions

Odile Tremblay

PREMIÈRE à Nicolet. Un musée des religions vient juste d'ouvrir ses portes. Auparavant, on retrouvait bien ici et là à travers le monde des musées hébraïques, ou catholiques, mais une aire d'exposition ouverte à toutes les confessions n'existait jamais. Le musée de Nicolet s'est donné cette mission œcuménique, religieuse au sens civilisateur et rassembleur du terme, historique et encyclopédique, accueillant toutes les manifestations du sacré. Signe des temps. « Et nécessité à l'heure où des changements sociaux profonds ébranlent les structures religieuses », précise sa directrice Michèle Paradis.

Situé boulevard Louis-Fréchette, le nouveau musée a inauguré ses locaux permanents la semaine dernière. « L'architecte a dû relever le défi de construire un bâtiment au caractère neutre qui n'évoque aucune des grandes traditions religieuses », précise Michèle Paradis. Ici, ni clochers, ni minarets, ni tentes sacrées, l'édifice de près de 3 millions \$, résolument moderniste, avec sa façade de verre et de pierres de taille est surplombé par une pyramide, archétype parapluie sous lequel viennent se réconcilier les grandes traditions religieuses.

Président d'honneur du musée, Claude Beland, qui dirige le Mouvement des caisses Desjardins, applaudissait au fait qu'une institution culturelle de cette importance voit le jour hors des grands centres urbains. La directrice du musée renchérit, citant Fernand Dumont : « Il est important de créer, dans les régions, des lieux d'excellence, si nous ne voulons pas devenir les succursales des grands centres ». Trop longtemps, à son avis, les régions excentriques furent les laissées-pour-compte des subventions. « Performance ou miracle, on a réussi à doter le Coeur-du-Québec d'un équipement majeur », se félicite-t-elle aujourd'hui, en ouvrant toutes grandes les portes de son musée.

Bible luthérienne, totem, rouleaux de Torah, ostensor : ici, les objets de culte sont de toutes origines. L'exposition inaugurale a pour titre « L'âme grandeur nature ». À travers la symbolique des quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu, les traditions spirituelles se côtoient. Symboles du feu avec symboles du feu, de l'eau avec l'eau, toutes époques et croyances confondues. « C'est étonnant comme ces artefacts d'origines si différentes se ressemblent par ailleurs », note Michèle Paradis. Comme si les manifestations du sacré convergent en bout de ligne.

L'histoire du musée des religions remonte à une décennie. En 1981, des personnalités de Nicolet issues de la



Parmi les grandes expositions prévues au Musée des religions de Nicolet, l'une portera sur le mythe du diable. C'est pourquoi Belzebuth est venu assister en personne à l'inauguration du Musée, le 4 août dernier.

Chambre de Commerce et des différentes institutions religieuses cherchent à illustrer le caractère spécifique de leur ville. Comme Nicolet est depuis sa fondation le berceau de colonies amérindiennes, juives, protestantes, catholiques, on décide de la doter d'un musée d'ethnographie, d'histoire et d'art religieux. Dès le départ, pas question de lui donner une connotation catholique romaine. On entend s'ouvrir, devenir

un lieu d'échange. En 81, des représentants des communautés protestantes, juives, amérindiennes siègent déjà au conseil d'administration.

En parallèle, un projet : reconstruire l'aile de l'histoire Petit Séminaire, joyau de l'architecture religieuse du Québec de 1803, brûlé en 1973. L'Institut de Police de Nicolet occupe les autres parties de l'édifice. Mais on entend installer le musée

dans la section en ruine, dûment reconstruite. Jusqu'en 86, le comité court les subventions dans ce but. Hélas, le projet est trop onéreux en ces temps de récession et les portes se ferment. Si bien qu'en 86, les deux projets sont scindés et le musée des religions aménagé illico dans des locaux temporaires prêtés par la municipalité.

« Dès le départ, c'est parti en flèche », évoque Michèle Paradis. Huit expositions dont une sur les icônes et une sur les jouets à caractère religieux enregistrent des records d'affluence. En 1989 le musée est accrédité et classé centre international d'exposition. Deux ans plus tard, il prend possession de ses locaux permanents.

L'édifice du Musée des Religions abrite aujourd'hui la bibliothèque et les archives du Séminaire de Nico-

let : 300 fonds d'archives dont les premiers papiers datent de 1670, 125 000 volumes, dont plusieurs incunables; sans parler des brochures anciennes et des journaux (on peut y consulter notamment toutes les éditions du DEVOIR depuis 1910), 2000 cartes et de 25 000 photographies. Mais le Musée lui-même ne possède pas encore sa collection permanente d'artefacts, roule sur des prêts. « On veut devenir un centre névralgique de dépôts d'objets », rêve sa directrice, en souhaitant que les communautés religieuses déposent leurs trésors boulevard Louis-Fréchette. « D'après 86, nous avons réussi à établir des liens au Québec avec les membres de plusieurs traditions religieuses, tant bouddhistes qu'islamistes, chrétiens ou juifs. C'est avec eux que notre future collection sera bâtie. Et n'allez pas croire que ça soit facile. Rien de plus délicat que de recueillir des objets de culte. On marche sur des oeufs, il y a des tabous, des susceptibilités. Or, nous ne sommes pas là pour blesser, mais pour comprendre... »

« Si le musée a pris tant de temps à naître, c'est peut-être qu'on n'était pas encore assez évolué pour lui. Les gens commencent à peine à parler d'œcuménisme, à se rapprocher les uns des autres. Le musée a voulu ouvrir une porte, non pas à la tolérance, (le mot a quelque chose de péjoratif) mais à la compréhension de soi et de l'autre. Dimanche dernier, à l'heure de l'inauguration du musée, des représentants des communautés juives, hindouistes, islamistes, catholiques sont venus livrer leurs messages de paix. Un spectacle inhabituel. Qui a l'habitude de ce type de dialogue? »

Plusieurs expositions d'envergure sont d'ores et déjà prévues : sur les coqs de clochers, sur le mythe du diable (de concert avec le Musée des arts et traditions populaires de Paris), sur les missionnaires (en collaboration avec le musée de la civilisation de Québec). Mais l'endroit se veut beaucoup plus qu'un simple lieu d'exposition : conférences, concerts viendront compléter le programme. Dans le cadre de l'exposition *La Bible entre mots et images*, en octobre prochain, le musée compte accueillir un spécialiste pour raconter l'Ancien Testament à travers l'histoire de la Torah, du Talmud, pour évoquer aussi ses souvenirs de voyage en Terre Sainte. À la fin de l'année, l'exposition *Noël en Ukraine* sera l'occasion d'un concert de chants ukrainiens.

Le musée attend non moins 15 000 visiteurs cette année, en espère 20 000, 30 000 les années suivantes. Pour mieux les encadrer, les accueillir, un plan marketing et communication est à l'ébauche. Sa directrice rêve de faire un jour de son musée un vrai centre international.

La « ville des clochers », façonnée par le clergé, les religieux et les religieuses

Odile Tremblay

LONGTEMPS, on l'a surnommée la ville des clochers. Au début des années 50, ceux qui visitaient Nicolet s'étonnaient de croiser dans ses rues plus de soutanes et de cornettes que d'habits laïcs. Dans le paysage plat de Nicolet (que baignait jadis la mer Champlain), les clochers du Séminaire, de la Cathédrale, de la Chapelle des soeurs de l'Assomption, de celle du Précieux Sang dominant encore la ville de leurs flèches. Ce n'est pas un hasard si Nicolet abrite le premier musée des religions. Sur la Rive Nord, en face de Trois-Rivières, la municipalité de près de 7 000 habitants a été façonnée par son clergé, ses religieux et ses religieuses.

« L'éducation dispensée par les religieux fut longtemps la principale industrie du diocèse », explique le sulpicien Denis Fréchette, supérieur du Séminaire de Nicolet. Toute la région venait se faire instruire chez nous. Denis Fréchette a publié en 1985 *Diocèse de Nicolet 1885-1985* aux éditions de l'imprimerie d'Arthabaska. Il connaît l'histoire locale sur le bout de ses doigts et en retrace les grandes lignes aujourd'hui.

Nicolet fut la plaque tournante de plusieurs traditions religieuses. En 1760, le premier immigrant juif à s'établir en Amérique Française choisit la région. De 1825 à 1850, une colonie

protestante s'est installée à Nicolet, mais aujourd'hui seul un cimetière envahi par les chardons et les saicaires rappelle son passage. Les Abénakis d'Odanak sont fixés dans les alentours de Nicolet depuis 1660. Toutefois, le caractère religieux de la ville demeure catholique romain avant tout.

La première paroisse officielle, une de plus vieilles du Québec, St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, existait déjà en 1702. Mais c'est au tout début du XIX^{ème} siècle, que la vocation ecclésiastique de la ville s'est vraiment dessinée. Quand le Séminaire de Nicolet ouvrit ses portes en 1803, il ne constituait après le Collège de Montréal et le Séminaire de Québec que la troisième institution d'enseignement privé établie en sol québécois. À mi-chemin entre ces deux grandes villes, à l'écart des clameurs urbaines comme le désiraient ses fondateurs, donnant accès aux fils de cultivateurs à l'enseignement classique, le Séminaire de Nicolet devint très vite un centre d'enseignement majeur pour la province. Dans la foulée de réforme de l'enseignement à la fin des années 60, l'institution devait être vendue pour abriter aujourd'hui les locaux de l'Institut de police. Mais de 1803 à 1969, le digne collège formait non moins de 11 000 étudiants dont les archives conservent encore précieusement dans le sous-sol du Musée des Religions les bulletins et les diplômes.

Autres figures marquantes de Nico-

let : les soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge qui en 1872 ont installé leur maison-mère à Nicolet. Elles devaient par la suite fonder une école normale (où ont défilé de 1908 à 1960 toutes les futures enseignantes de la région), un postulat, un noviciat, une école de musique, un hôpital et un collège classique pour filles. « Les soeurs de l'Assomption ont fondé des pensionnats de jeunes filles dans la quasi totalité des 86 paroisses du diocèse », évoque Denis Fréchette. Jusqu'à la révolution tranquille, elles ont régné sans partage sur l'enseignement féminin de la région.

Dans le sillage de ces pionniers, d'autres communautés se sont fixées dans la ville : les soeurs Grises en 1886, les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1887, les Soeurs du Précieux Sang, cloîtrées derrière leurs grilles. La plupart de ces communautés érigeant hôpitaux, écoles et chapelles et achevant de faire de l'endroit la ville des clochers. « Les femmes de Nicolet, particulièrement instruites, ont, comme éducatrices, haussé le niveau intellectuel de la population. »

Nicolet fut en son temps le théâtre épique d'une guerre de clochers qui devait opposer à jamais à sa voisine Trois-Rivières. En 1870, l'évêque de Trois-Rivières, monseigneur Lafleche s'était mis en tête de fermer le Séminaire de Nicolet en le réinstallant dans la populeuse Trois-Rivières. Le Séminaire et ses amis sonnèrent la mobilisation générale, som-

mant Rome de créer pour eux un nouveau diocèse sur la rive Sud. Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, vint au secours de Nicolet. Mémoires, contre-mémoires, pétitions prirent le chemin de la Ville Éternelle. Les curés de paroisse choisissaient leur camp, chat cun grenouillant et magouillant à qui mieux mieux. « et les évêques, te naient, explique Denis Fréchette, des propos qu'on n'oserait proférer aujourd'hui ». Le 10 juillet 1885, le Vatican trancha la question et fonda le diocèse de Nicolet. « Trois-Rivières et Nicolet ne se sont jamais totalement réconciliés depuis. Les chicanes de curés, ce sont toujours les pires », conclut, goguenard, le supérieur du Séminaire de Nicolet.

« Mais depuis la révolution tranquille, ici comme ailleurs, le monopole des curés, c'est fini. Nicolet n'est plus vraiment une ville religieuse, constate Denis Fréchette. Le séminaire, ce foyer intellectuel, a dû fermer ses portes à la fin des années 60, incapable de concurrencer les cégeps qui poussaient à Trois-Rivières. Les soeurs de l'Assomption ont réussi à maintenir de peine et de misère une école secondaire pour quelques filles. Les écoles normales ont été abolies. La ville abrite aujourd'hui à peine 400 religieux. Mais le musée des religions est là pour rappeler le passé et donner une vocation religieuse beaucoup plus large à Nicolet.



PHOTO NORMAND BLOUIN

Longtemps, on a surnommé Nicolet la ville des clochers. Encore aujourd'hui, la ville abrite un grand nombre de communautés religieuses. Au Monastère du Précieux Sang, les religieuses cloîtrées vivent encore derrière les grilles qui les séparent du monde.

Amnistie Internationale

Deux êtres humains sur trois sont gouvernés par des dirigeants qui torturent et tuent leurs propres citoyens.

Des enfants sont torturés sous les yeux de leurs parents prisonniers.

Des étudiants sont jetés en prison parce qu'ils veulent changer l'ordre des choses.

Des opposants risquent d'être exposés à des procès inéquitables ou de « disparaître » après avoir été arrêtés — quand ils ne sont pas tout simplement abattus par la police et les « escadrons de la mort ».

Le peloton d'exécution, la corde, la chaise

électrique : voilà le sort qui attend des milliers de prisonniers.

Les crimes commis par les États sont des crimes contre l'humanité toute entière, mais les gouvernements trouvent toujours des excuses.

Les droits de la personne PEUVENT l'emporter — même quand tout semble s'y opposer. Nous pouvons en témoigner. Les choses peuvent changer.

Amnistie Internationale, créée en 1961, compte plus de 1 100 000 membres dans plus de 150 pays.



30 ANS Y'A TOUJOURS PAS DE QUOI FÊTER...

J'APPUIE AMNISTIE INTERNATIONALE 3516, avenue du Parc, Montréal, Qc, H2X 2H7

☐ 15 \$ ☐ 30 \$ ☐ 50 \$ ☐ 100 \$ ☐ Autres : _____ \$

☐ JE DESIRE RECEVOIR UN FORMULAIRE D'ADHESION A LA CARTE VISA/AMNISTIE

Mode de paiement:

☐ Chèque ☐ Mandat-poste ☐  ☐ 

N° de la carte

Date d'expiration

Signature

Numéro d'enregistrement : 0502454-5908

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Profession

Tél.

N.B. : Un reçu pour fins d'impression est émis automatiquement pour tous les dons de 10 \$ ou plus.

Quand une ville devient complètement Tintin!

(NDLR : depuis un village de Belgique on a lancé dans l'espace, ce week-end, la fameuse fusée d'un marché sur la lune, fusée lunaire vite revenue sur terre dans ce patelin où se tient la plus grande exposition consacrée au bédéiste Hergé depuis sa mort. L'événement a fait les manchettes en Belgique et en Europe. La popularité de Tintin et de son créateur (le Belge Georges Rémy, décédé en 1983) ne s'est jamais démentie. LE DEVOIR publie ce texte d'un « tintinophile » qui rentre de Welkenraedt.)

Richard Leclerc

collaboration spéciale

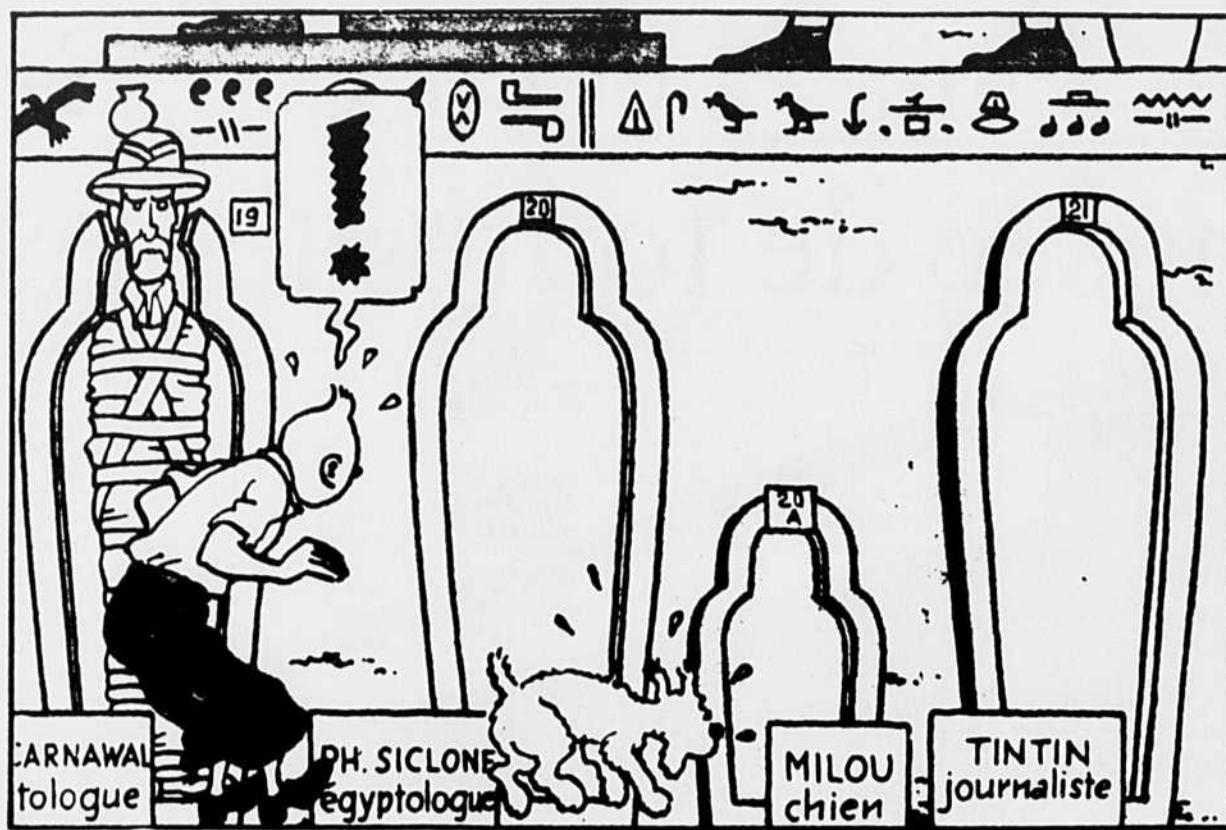
WELKENRAEDT — D'abord, où se trouve Welkenraedt ? Située à l'est de la Belgique, à 125 km de Bruxelles, la petite commune francophone de Welkenraedt, avec ses 8142 habitants, devient cet été complètement Tintin ! Le tintinophile que je suis n'a donc pas su résister à la tentation de faire un détour par la Belgique !

D'abord la ville. Dès l'arrivée du train en gare, j'entrevois la queue d'un avion jaune qui semble s'être écrasé contre une maison... Tapisant les murs de la petite gare, la ribambelle des personnages créés par Hergé, Tintin et ses vieux complices bien sûr, mais également Jo, Zette et Jocko, puis Quick et Flupke, nous souhaitent la bienvenue.

Puis, commence le véritable « tintinéraire » bordé d'images du héros belge qui nous conduit vers l'exposition : les vitrines des magasins affichent toutes les couleurs de Tintin, du pâtissier qui a réalisé un gâteau à son image au bijoutier qui a fait peindre le portrait de Rackam le Rouge sur sa devanture. Mais ce n'est pas tout ! Des banderoles bleues et blanches à l'effigie de Tintin pavoisent les principales artères de la ville et la plupart des citoyens se sont mis de la partie : les fenêtres sont décorées par des dessins ou des affiches tandis que certains parterres mettent en scène des extraits des aventures du célèbre reporter, montés sur des panneaux. Complètement Tintin !

Tout Hergé est l'exposition la plus complète jamais réalisée sur l'auteur de bandes dessinées le plus célèbre au monde. En tout, 6000 m² de vitrines et de décors ! On pénètre d'abord dans une immense structure présentant des exemplaires des 22 aventures de Tintin publiées dans plus de 40 langues. Une véritable pyramide qui démontre hors de tout doute le succès commercial de l'aventure de Hergé : au 31 décembre 1989, les ventes globales de ses albums dans le monde s'élevaient à plus de 140 millions d'exemplaires !

Ensuite, c'est la découverte du Hergé d'avant Tintin : des dessins réalisés à l'âge de 15 ans, puis sa contribution au Boy-Scout Belge, Totor,



ses travaux publicitaires, son engagement au *Vingtième Siècle* et sa carrière de rédacteur au *Petit Vingtième*, de dessinateur de mode à *Votre Vingtième Madame* et d'illustrateur au *XXe Littéraire et artistique*.

C'est rassurant de savoir que Georges Rémy, véritable nom de Hergé, qui n'a jamais vraiment avantagé la femme dans les aventures de Tintin, l'a très bien dépeinte dans les années 20 dans ses illustrations de mode.

Nous pénétrons ensuite dans ses environnements et décors tirés de chacune des aventures de Tintin. On a en effet consacré à chaque album, dans l'ordre chronologique de sa parution, une section de l'exposition où on retrouve, en plus d'esquisses originales, des objets qui ont influencé l'auteur, comme la statuette à l'oreille cassée et les couvertures des albums, d'abord celles en noir et blanc, puis celles en couleurs. Ainsi, on se retrouve tantôt dans la fumerie d'opium du livre *Le Lotus bleu*, tantôt dans la salle du conseil des Incas du *Temple du Soleil*, ou encore dans la cabine des couchettes de la fusée lunaire du professeur Tournesol, revivait le compte à rebours des trois minutes précédant le décollage. Dans les vitrines, on peut voir de la correspondance, des anecdotes reliées aux aventures, des images sympathiques comme celle de l'accueil de Tintin à Neil Armstrong en 1969

quand le premier homme véritable a mis le pied sur la Lune, 13 ans après Tintin dans *On a marché sur la Lune* ! Il y a même un album de cette aventure autographié par Armstrong, Aldrin, Collins et Hergé !

Il y a aussi le crayonné original de *L'Affaire Tournesol*, un présentoir avec quatre cuillères à l'effigie des personnages de Hergé (1958), des cartons d'invitation, la maquette du Château de Moulinsart ainsi que le plan fictif du château et de la propriété, l'acte de vente... Des bagues de cigare, des disques, des bustes de Tintin et de Hergé, des photographies et des lettres de l'auteur, plus de 50 éditions pirates et plus de 60 livres parus sur Hergé. Et il y a Tchang, sculpteur vivant à Paris de 1932 à 1934, son ami chinois qu'il nous présente dans *Le Lotus bleu* en 1936 et qu'on retrouve avec nostalgie en 1960 dans *Tintin au Tibet*. Tchang, cet ami fidèle qui revient en Europe avec sa famille 47 ans plus tard et qui assiste en 1991 au lancement de cette formidable exposition de Welkenraedt.

Toute une exposition ! À la sortie de la dernière salle, c'est encore tout Hergé ! Le cinéma présente quotidiennement des aventures de Tintin pour le plus grand plaisir des enfants. Toutes les aires de rafraîchissement ainsi que le restaurant sont aux couleurs des personnages de Hergé.

Enfin, l'album-souvenir *Tout Hergé, Itinéraire d'un collectionneur chanceux*, présenté par Stéphane Steeman, collectionneur invétéré et ami de Hergé, permet de revoir et d'apprécier plusieurs des documents présentés dans l'exposition. De même format qu'un album de Tintin et édité par Casterman, comme toutes les autres aventures de la collection, il est en vente exclusive à la sortie de l'exposition, mais il sera certainement possible de l'obtenir à Montréal par le biais du club L'ABC de la BD.

Il est même question d'organiser un voyage à Welkenraedt pour tous les tintinophiles québécois d'ici la fin de l'exposition, vers la fin d'août ou le début de septembre. Pour en savoir davantage, on communiquera avec l'ABC de la BD au (514) 444-0839. Une information complémentaire est aussi disponible à Tintin Montréal, au 4419, rue Saint-Denis.

Tous ceux et celles qui auront la chance de passer par Welkenraedt d'ici le 15 septembre 1991 ne le regretteront sûrement pas. Il n'est pas dit que cette exposition ne sera jamais présentée ailleurs, mais les organisateurs, et surtout les collectionneurs privés, dont Stéphane Steeman qui possède près de 65 % des pièces, ne sont pas très chauds à l'idée de voir leurs précieux documents entreprendre de longs périples autour du monde.

EN BREF...

Artistes, organisez-vous !

M. Roland Arpin, qui a donné son nom au rapport sur la culture et les arts rendu public en juin, n'a pas l'intention de s'immiscer dans le débat de la commission parlementaire sur le sujet qui se tiendra en octobre. « Le rapport ne nous appartient plus. Nous l'avons donné à la ministre (Mme Liza Frulla-Hébert). Il faut couper le cordon. » En revanche, M. Arpin invite le milieu culturel à bien se préparer. « Leurs représentations (devant la commission parlementaire) peuvent être gagnantes ou d'avant-garde », soulignait-il hier à Québec.

Alain Chartrand prend la relève

Lise Payette a fait appel à Alain Chartrand pour la réalisation de la série télévisée *Montréal, ville ouverte*, qui doit être présentée à Télé-Métropole à compter de janvier. Chartrand remplace Richard Martin, qu'un malaise cardiaque empêche de poursuivre son travail. M. Chartrand a entre autres réalisé *Ding & Dong*, le film et *Des amis pour la vie*.

Nouveau prix littéraire

Les écrivains roulent rarement sur l'or et n'ont pas toujours la reconnaissance à laquelle ils auraient droit, c'est le moins que l'on puisse dire. Il faut donc se réjouir de la création du Prix littéraire Jacques-Poirier, qui sera décerné annuellement lors du Salon du livre de l'Outaouais (qui aura lieu, en 1992, du 25 au 29 mars). L'Association des auteurs de l'Outaouais québécois et le Salon du livre de l'Outaouais sont responsables de cette initiative qui récompensera un auteur « pour la qualité exceptionnelle de son travail créateur ». Une bourse de 2500 \$ est attachée au prix, ainsi qu'une assurance de publication chez VLB éditeur. Les œuvres doivent être envoyées au Salon du livre de l'Outaouais (que M. Jacques Poirier a fondé) au plus tard le premier novembre.

À la mémoire d'Alain Pontaut

Une rencontre entre parents, amis et collègues du journaliste et écrivain Alain Pontaut, décédé le 9 août dernier, aura lieu à 16 h ce vendredi 16 août à la Maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest. Décédé des suites d'un cancer à l'âge de 65 ans, vendredi dernier, Alain Pontaut était ces derniers temps critique théâtral au DEVOIR. La rencontre aura lieu au Salon Vigier.

Chantal Juillet à Saratoga

Saratoga Chamber Music Festival

Chantal Juillet (violin), Charles Neidich (clarinette), Alan Feinberg et Robert Taub (piano), Louis Charbonneau et André Gosselin (percussion) : Bartok, *Contrastes pour violon, clarinette et piano* Sz.111 ; *Sonate pour violon seul* Sz.117 ; *Sonate pour deux pianos et percussion* Sz.110. Dimanche 11 août, Spa Little Theatre du Performing Arts Center de Saratoga (E.-U.).

Carol Bergeron

LES FÉRUS d'histoire associent Saratoga au souvenir de l'importante victoire des forces américaines sur les Anglais, commandés par le général John Burgoyne (1777) au cours de la guerre d'Indépendance. Aujourd'hui, la petite ville de l'État de New York attire les amateurs de courses de chevaux à son hippodrome, et ceux qui s'intéressent aux arts d'interprétation depuis que son Centre d'Arts est devenu la résidence d'été de trois organismes prestigieux de la côte est américaine : le *New York City Ballet*, le *New York City Opera* et le *Philadelphia Orchestra*.

Un lien particulier avec le Québec s'est développé depuis que Charles Dutoit y cumule les fonctions de directeur artistique et de chef principal de la saison estivale de l'Orchestre de Philadelphie. Prenant également la responsabilité du festival de musique de chambre, il en a

confié la direction musicale à la violoniste Chantal Juillet qui, on le sait, occupe le poste de violon solo (avec Richard Roberts) de l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM).

Pour les programmes des 3, 4, 11, 12, 18 et 19 août, Mme Juillet a réuni autour d'elle une quinzaine de musiciens dont quelques collègues de l'OSM : les percussionnistes Louis Charbonneau et André Gosselin, la hautboïste Diane Lacelle et le flûtiste Timothy Hutchins. Après avoir participé aux concerts du premier week-end, Charles Dutoit sera de retour à la tête de petites formations, dimanche et lundi prochains.

La programmation rassemble quelques œuvres phares devenus des classiques du XXe siècle : l'*Histoire du soldat* de Stravinski, le *Concerto pour clavier* de Falla, *Pierrot Lunaire* de Schoenberg, *Quatuor pour la fin du temps* de Messiaen, le *Kammerkonzert* de Berg, les trois *Sonates instrumentales* de Debussy, etc. Trois pages caractéristiques de Béla Bartok occupent tout l'espace du rendez-vous de dimanche dernier.

Ceux qui pensent que Bartok ne valait peut-être pas la peine de se laisser huit heures de voiture (Montréal-Saratoga, aller-retour), auront perdu une rare occasion d'entendre les *Contrastes pour piano, clarinette et violon*, la très redoutable *Sonate pour violon seul* et la frénétique *Sonate pour deux pianos et percussion*. Ils auront laissé aux seuls Américains de l'auditoire les joies de trois exécutions plutôt remarquables.

Sous l'archet de Chantal Juillet, la *Sonate* Sz.117 retrouva la force de son imposante architecture dont les deux premiers mouvements constituent une sorte de monument élevé à la gloire de Bach. Fougueuse dans le *Tempo di ciaccona* — avec de petites réserves sur la précision de l'intonation —, véhément dans la *Fugue*, la violoniste québécoise aborda l'*Adagio* dans un souci de très grande sobriété auquel un lyrisme plus engagé aurait, à mon avis, donné plus de chaleur. Bien que négocié avec beaucoup d'aplomb, le *Presto* final aurait sans doute pu mettre davantage en évidence les éléments plus spécifiquement hongrois qu'il contient.

Ce sont le clarinettiste Charles Neidich et le pianiste Robert Taub qui soulignèrent le caractère incandescent des *Contrastes*. Mme Juillet parut plus réservée, comme si la virtuosité flamboyante et la coloration populaire de l'œuvre ne l'avaient pas tout à fait convaincue d'emboîter le pas avec ses partenaires.

Charbonneau et Gosselin placèrent leurs instruments dans un angle en « V » (s'ouvrant vers le fond du plateau) formé par le côté droit des deux grands pianos de concert : les percussionnistes faisant ainsi face au public, tandis que les pianistes lui tournaient le dos. C'est donc la convenance d'un quatuor à cordes que recherchèrent les interprètes. Ils la trouvèrent d'ailleurs avec un plaisir tout à fait contagieux.

Labrecque et Sanders-Brahms dans le jury du FFM

Odile Tremblay

cours.

ENFIN, on apprenait hier la composition du jury du 15e Festival des Films du Monde qui débute dans neuf jours et qui se déroulera à Montréal du 22 août au 2 septembre. Le président en sera le critique cinématographique et littéraire du *Los Angeles Times*, Charles Chaplin.

Parmi les sept membres du jury, quatre cinéastes : le Québécois Jean-Claude Labrecque, l'Allemande Helma Sanders-Brahms, le Sud-Coréen Kim Soo-Yong, le jeune Chinois Ken Chaigé dont le film *Life on a String* est par ailleurs présenté au FFM dans la catégorie Hors-Con-

La comédienne du jury est l'Italienne Giuliana de Sio, une des interprètes de *Cattiva*, le film de Carlo Lizzani présenté lui aussi hors concours. Leonardo de la Fuente, producteur de *La Double vie de Véronique* du génial Polonais Krzysztof Kiesowski siégera à leurs côtés.

Rappelons que le jury du FFM est appelé à décerner le Grand Prix des Amériques au meilleur long métrage de la compétition, le Grand Prix Spécial du Jury, le Prix de la mise en scène, le Prix au meilleur acteur et à la meilleure actrice. Il couronne également le meilleur scénario ainsi que la meilleure contribution artistique.

Le 700e anniversaire de la Suisse célébré au Québec

Marie Laurier

AVEC LA PREMIÈRE ce soir de la pièce de théâtre *Le Neveu de Rameau* de Diderot, présentée par le Théâtre de Poche de Genève, se poursuivent à Montréal et au Québec les festivités marquant le 700e anniversaire de la Confédération helvétique.

Cet étincelant dialogue entre Diderot le philosophe et Jean-François Rameau, neveu de l'illustre compositeur, dont nous avons fait écho dans nos pages de vendredi et samedi, est à l'affiche jusqu'au samedi 17 août à 20 h au Théâtre Jean-Duceppe (l'ancien Port-Royal) de la Place des Arts.

Un autre spectacle de théâtre, intitulé *Jeux de sons, jeux de masques*, de Dominique Weibel, aura lieu à la Chapelle du Bon-Pasteur à 15 h le 20 octobre. On précise que cette œuvre essentiellement visuelle transmet son message au moyen de masques, de mouvements corporels et d'objets symboliques.

Dans le domaine de la musique, le pianiste suisse Jean-François Antonoli donnera un récital le dimanche 15 septembre à 16 h au Théâtre Maisonneuve. Et du 8 au 14 novembre, l'école de musique de l'Université Laval présente la Semaine de la musique et de la littérature suisse sous forme de conférences, concerts et ateliers.

Colloque sur la culture

L'ÉCOLE des Hautes études commerciales (HEC) organise un colloque sur les politiques culturelles, qui se déroulera les 17, 18 et 19 octobre, au Centre canadien d'architecture à Montréal. Une brochure de chercheurs, d'artistes et de gestionnaires se partageront l'animation de quatre tables rondes qui auront pour thèmes *Des politiques culturelles à quelles fins*, *Les publics ou les artistes*, *un dilemme pour l'État*, *l'évolution des politiques culturelles et Dépendre ou investir, l'État ou le goût du risque*.

En plus de personnalités québécoises, — notamment M. Roland Arpin, directeur du Musée de la civilisation et auteur du rapport Arpin sur la culture, qui inaugurera le colloque — les intéressés pourront entendre les propos d'experts européens, à commencer par ceux de M. Augustin Girard, directeur du département des études et de la prospective au ministère de la Culture, des Communications et des Transports de France. Ce titre ronflant cache un homme modeste mais savant qui a suivi le développement des politiques culturelles en France et en Europe depuis les beaux jours d'André Malraux. M. An-

drew Horowitz qui fut pendant 15 ans directeur du service de recherches au *National Endowment Institute for the Arts* sera là, ainsi que M. Carl Johan Kleberg du Conseil suédois des Affaires culturelles. Enfin, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de Radio Télévision Luxembourg prononcera la conférence de clôture. M. Rigaud a dirigé la construction du Musée d'Orsay et fut chef de cabinet sous M. Jacques Duhamel, celui-là qui succéda à Malraux.

Les participants pourront ainsi avoir une idée des solutions retenues dans d'autres pays et, qui sait, piquer quelques bonnes idées. La discussion sur les dépenses et investissements sera animée par Mme Louise Laplante, gestionnaire dans l'âme, qui n'a pas hésité à réduire le nombre de musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec pour équilibrer son budget. M. André Coupet, qui a écrit l'an dernier un important rapport sur le financement des arts au Québec et M. Andrew Feist, chercheur au *Policy Studies Institute* de Londres qui a comparé dans un récent ouvrage le financement des arts dans sept pays occidentaux, incluant le Canada.

Trois chorales pour Mozart

La Châteauguay

Festival international de la polyphonie vocale. Mozart, *Benedictus* et *Agnus* de la *Messe brève* K.337, *Cantate Maconique* K.623, *Veni sancte spiritus* K.47, avec les Petits chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, dir. François Polgar, *Misericordias Domini* K.222, *Laudate Dominum* K.339, soliste Liette Turner (soprano), *Luci care, luci belle* K.346, *Due Pupille amabili* K.439, *Piu non si trovano fra mille amanti* K.549, *Scenda amor* K.366, avec l'Ensemble vocal Musica Viva et l'Orchestre symphonique de la Montérégie, dir. Geneviève Boulanger, *Requiem* K.626, avec Liette Turner, Liette Michaud (mezzo-soprano), Paul Trépanier (ténor), Alain Major (baryton-basse), la Société chorale de Saint-Lambert, l'Orchestre symphonique de la Montérégie, dir. David Christiani, *Ave Verum* K.618, avec tous les participants, dir. Jean-Pierre Brunet. Vendredi 9 août

Carol Bergeron

À UNE ÉPOQUE où de plus en plus de municipalités se réclament d'un festival international, Châteauguay — petite ville de 40 000 habitants de la banlieue ouest de Montréal — s'en

donne un qui, consacré au chant choral, est nommé « La Châteauguay ». Depuis 1988 « La Châteauguay » reçoit, pendant une dizaine de jours d'août, des ensembles vocaux d'Europe, des États-Unis, du Canada et du Québec qui viennent chanter la polyphonie des petits et des grands maîtres. Cet été, 21 groupes se sont succédé sous un grand chapiteau (pour le répertoire léger) et dans différentes églises de la ville.

C'est dans l'une d'elles, l'église *Our Lady of Perpetual Help*, que vendredi, pour fêter Mozart, se déroulait un marathon de trois heures auquel participèrent trois sociétés chorales et un orchestre : 200 choristes (voix de femmes, d'hommes et garçons) qui chantèrent une douzaine d'œuvres religieuses dont le *Requiem* et le touchant *Ave Verum*.

N'eût été du verbiage du maître de cérémonie, le programme aurait cependant pu s'abréger. Nous aurions fait l'économie de commentaires creux et tarabiscotés sur l'œuvre et la vie du maître de Salzbourg.

On peut comprendre que les organisateurs aient senti le besoin de chercher un fil conducteur pour guider l'auditoire à travers les trop nombreuses pièces du programme.

Et puis, trois chorales... sans doute y en avait-il une de trop : la première, qui dut s'exécuter sans le soutien de l'orchestre.

Les Petits chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly (dans la banlieue parisienne) furent contraints de troquer l'ensemble instrumental auquel ils auraient eu droit, contre un misérable piano confié à un misérable pianiste. Pourquoi ne leur a-t-on point offert les services de l'Orchestre de la Montérégie, sur place pour seconder les deux autres formations ?

Voilà comment l'Ensemble vocal *Musica Viva* et la Société chorale de Saint-Lambert se taillèrent la part du lion. Même s'ils firent de toute évidence bonne figure, on serait tenté de rappeler qu'à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Cela dit, Mozart fut admirablement servi par la rigueur et la musicalité des lectures de Geneviève Boulanger autant que par la précision et le soin que David Christiani apporta à la direction du *Requiem*. On sentait que les deux chorales avaient été minutieusement préparées. Les solistes ne vinrent pas voler la vedette.

ESPOIR

La première exposition importante au Canada sur le développement mondial : Voir le monde sous un jour nouveau.

Une présentation qui met en lumière des solutions astucieuses aux défis du quotidien — la pauvreté, l'analphabétisme, la santé, l'environnement et le rôle des femmes.

L'envergure des réalisations grandes et petites dans les pays en développement est mise à découvert. La contribution du particulier au progrès global est exposée.

Et le Canada est reconnu comme partenaire à l'échelle mondiale.

Une exposition à l'enseigne de l'espoir.

Elle jette son regard sur notre planète.

VOIR LE MONDE SOUS UN JOUR NOUVEAU

UNE EXPOSITION SUR LES DÉFIS ET LES RÉALISATIONS DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL • 10 MAI AU 18 AOÛT 1991
INFO: 496-7678



Présentée par la Fondation Aga Khan Canada en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international

COMMANDEMENT MÉDIATIQUE

LE DEVOIR The Gazette

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Nationalismes au Canada et en URSS

La souveraineté du Québec défie les forces du continent

Louis Dupont

L'auteur est géographe
à la St. Lawrence University
à Clanton, New York.

À LA VEILLE de la révolution bolchevique, Lénine affirmait que l'empire des Romanoff était tellement en mauvais état qu'à la moindre petite secousse il risquait de s'écrouler. Trente ans plus tard, l'Américain George Kennan, suggérait au State Department dans son célèbre article signé Mr. X, de maintenir face à l'Union soviétique à long terme, patient, but firm and vigilant containment. Il croyait fermement qu'il fallait laisser au temps faire son œuvre, que l'empire soviétique s'écroulerait de lui-même sous le poids de ses propres contradictions, pourrait-on dire avec un peu de malice.

Quand l'avion m'amenant de Varsovie à L'vov (Ukraine) s'est posé, en apercevant avec étonnement les carcasses d'avions joncher la piste d'atterrissage, comme ça, en plein air, j'ai cru entendre l'écho des paroles de Lénine qui se retournaient contre sa propre entreprise. Ce fut une vision éclair, un signe, de ce qui peut se voir à répétition aujourd'hui en URSS, sans détour et sans analyse : le système s'est effondré de lui-même. Pourtant, quand on voit trôner le coca-cola à Moscou, rivalisant en grandeur avec la vodka et le vin hongrois, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y eut une guerre, aussi froide fut-elle, et que la vieille Russie l'a bel et bien perdue. Quand un jeune Moscovite vous offre 42 roubles pour un dollar américain au marché noir (au lieu du taux officiel mais fictif de 26) en face du musée Lénine, dans lequel le guide raconte en anglais la gloire de la révolution communiste, on ne peut s'empêcher de prévoir des lendemains de guerre difficiles.

Ça on vous le dit maintenant sans détour, en affirmant bien haut « être prêt à payer le prix », du moins chez les intellectuels que j'ai pu rencontrer lors du premier colloque international des Associations soviétique et ukrainienne d'études canadiennes (auxquelles il faut compter le Centre d'études québécoises) de l'Institute of the USA and Canada, une section de l'Académie des sciences de Moscou.

Tensions ethniques

C'est en Ukraine, mère patrie d'un demi-million de Canadiens (surtout de l'Ouest), à Chernovtsy en russe, Chernivtsi en ukrainien, faut pas confondre, à la frontière immédiate de la Roumanie et de la république soviétique de Moldavie, de ses gisants sans frontières, mais aussi non loin de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, qu'une cinquantaine de représentants de sept pays (d'une dizaine de souverainetés ?) se sont réunis du 1er au 6 juillet pour discuter des tensions ethniques et nationales au Canada et en URSS. On en conviendra, le temps, le lieu et l'endroit — au milieu du conflit yougoslave de surcroît — ne pouvaient être mieux choisis pour aborder ces questions qui risquent de dominer l'actualité mondiale pour quelque temps encore.

Preuve irréfutable de la Glasnost qui souffre sur l'Union soviétique, cette conférence était pour les chercheurs soviétiques et ukrainiens une tribune permettant d'affirmer leur liberté de penser. Et démontrer leur incroyable sens de l'hospitalité et leur désir d'être à la hauteur, malgré des conditions de vie et de travail dif-



La résurgence des nationalismes en URSS joue le jeu des réformateurs qui veulent éliminer le pouvoir central.

ficiles — inutile de se perdre ici dans les détails — qui auraient découragé les plus coriaces d'entre nous de tenir une telle conférence à cet endroit. Au cours des différentes sessions, on a pu discuter de politique, de constitution, de charte des droits, de souveraineté, de nationalisme, du concept de majorité/minorité, bien sûr du Québec et des Ukrainiens et, enfin des peuples autochtones, spécialement ceux du cercle polaire.

Dans ce type de conférence où les échanges demeurent généralement polis, on peut facilement se perdre (et décrocher) dans les détails des présentations ou dans la généralité des commentaires. Mais plutôt que de s'ennuyer, ces moments permettent de s'imprégner de l'esprit des lieux et des personnes que vous côtoyez pour quelques jours. Bref, le nouveau décor et les nouveaux acteurs vous donnent une impression différente du connu, vous plaçant à distance de soi, ce qui permet en fait d'apprendre autre chose.

Qu'on prenne par exemple l'idée de comparaison (étymologiquement « raisonner avec ») qui, en principe, devait dominer la conférence. Il semble qu'on ait joué de prudence, autant dans les présentations que dans les conversations, laissant ainsi peu de place à un échange fructueux sur le sujet. Difficile de savoir exactement pourquoi. Peut-être n'est-il pas possible de penser le Canada « avec » (en parallèle de) l'URSS ? Dans l'état actuel des choses, le respect de soi et la simple politesse ne le permettent peut-être pas. Peut-on comparer une des plus vieilles démocraties de la planète avec un pays au passé féodal et totalitaire ? Est-il possible de tracer un parallèle entre le Québec et l'Ukraine ? ou la Lituanie ? On peut comprendre que les médias rivalisent en formules accrocheuses, du genre « L'Ukraine juge le 'Meech' de Gorbatchev trop peu souverain » (La Presse, 30 juin 1991), créant dans les esprits de faux airs de familiarité qui, systématiquement, bloquent la pensée et empê-

chent d'apprendre. Mais les chercheurs se méfient généralement de ces formules, bien qu'au cours de la conférence l'expression « révolution tranquille » russe se rendit jusqu'à mes oreilles. Du reste, les intellectuels possèdent leur propre système de tamisage de la pensée, à travers théories, constructions structurales et recours à la pensée globale — dont cette conférence ne fut pas exempte — qui bien souvent nous éloigne de la réalité, donc de la possibilité de comparer.

Rapport minorité-majorité

Il n'y eut qu'une seule conférence abordant directement et substantiellement l'analyse comparée (une autre fut annulée). Henri Dorion, directeur de la recherche au Musée de la civilisation et spécialiste de l'URSS, proposait avec justesse une approche permettant de comparer des analyses contextualisées, à partir de concepts (dans le cas présent ceux de minorité-majorité) et de méthodes préalablement définies. De cette façon, on arrive non seulement à d'intéressantes comparaisons, mais on obtient une meilleure compréhension de chacun des pays étudiés. Ainsi, la diaspora est au Canada le fait de la minorité, alors qu'en URSS elle est le fait de la majorité. Mais les Franco-Canadiens et les Russes hors-de-Russie ne peuvent réellement être comparés, ce qui on tient compte que l'un est dans une position minoritaire-minoritaire, alors que l'autre est minoritaire-majoritaire. D'ailleurs, au moment où on se parle des milliers de maisons sont construites en banlieue de Moscou pour les rapatriés russes. Les bouleversements politiques sont toujours accompagnés par des vagues de migrations, l'insécurité fait que plusieurs êtres se rapprochent de leurs semblables. On ne peut s'empêcher de penser aux Anglo-Québécois, aussi dans une position minoritaire-majoritaire.

Le rapport minorité-majorité est aussi utile pour comprendre la na-

ture de certains conflits, actuels ou futurs. La république de Georgie compte 65 % de Géorgiens, la Lettonie contient le même pourcentage de Lettons ; mais dans le premier cas le 35 % est composé d'une dizaine de minorités (dont les Russes), alors qu'il s'agit presque entièrement de Russes dans l'autre. À l'heure de l'économie de marché, quelle sera la langue d'usage dans l'une et l'autre de ces républiques ? Enfin, il est intéressant de constater que Boris Eltsine, l'ardent défenseur de l'autonomie russe, voire de la souveraineté des républiques, est plutôt discret sur l'autonomie de minorités et de groupes ethniques à l'intérieur de la Russie. Ça vous dit quelque chose ?

« L'ethnisation »

La visite du cimetière de Chernivtsi a de quoi vous donner le frisson et vous faire voir la culture et la nation sous un autre oeil. Il est à l'image de la ville : des pierres tombales monumentales, malheureusement en mauvais état, des inscriptions en au moins sept langues, trois alphabets, des ennemis d'hier se côtoyant dans la mort. Spectacle de diversité, mais avant tout démonstration de l'attachement des individus à leurs proches disparus, comme ces hommes et ces femmes qui circulent dans le cimetière, plantant des cierges quotidiennement sur le sol qui recouvre leurs leurs. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a plus que la vénération aux morts, c'est aussi ce que R.D. Laing appelait *a web of relations*, un filet qui fait la culture entre les individus, leur famille, et le territoire. Peut-être est-ce parce que la modernité ne les a jamais totalement atteints, ou totalement dérangés — l'urbanisation provoquant tout au plus une mutation, mais les cultures d'Europe centrale et orientale sont enracinées dans le territoire, le paysage culturel se mariant avec le paysage naturel, comme au meilleur temps des monographies régionales de la géographie humaine française.

Le nombre, les innombrables conflits, les heureuses initiatives et alliances ont fait que certaines cultures se sont plus ou moins « ethniciées » et dispersées, d'autres sont devenues autonomes, certaines se sont transformées en nation, d'autres se sont mises à gérer un État, un pays. Ceci diffère drôlement de l'Amérique du Nord où la culture est presque entièrement déterritorialisée, à la faveur de la culture de la modernité, des variantes régionales et de la culture populaire. Aux États-Unis « l'ethnicité » est réduite à la vie privée et à la restauration ; au Canada, le multiculturalisme a gentiment construit des *parkings* ethniques dans lesquels il fait bon admirer la diversité dans le prisme déformant du mythe de la mosaïque canadienne. Aucun point de comparaison possible avec l'Europe centrale et orientale.

Quant aux Québécois, avec leur ancien mythe de la terre ils ont échappé de peu à « l'ethnisation », constituant aujourd'hui une nation culturellement, sinon politiquement. Dans ce contexte, et d'une certaine façon, la souveraineté du Québec apparaît comme un défi contre les forces qui régissent le continent, défi aussi grand pour le Québec que ne l'est pour le Canada (et les Canadiens anglais) l'idée de bâtir un État binational, alors qu'en Europe centrale et orientale les fédérations doivent obligatoirement s'inventer démocratiquement sur la base de deux (Tchécoslovaquie) ou plusieurs (Yougoslavie, URSS, Russie) nations.

Les nationalismes en URSS

En URSS, la résurgence des nationalismes, fruit de la déstalinisation, prend une toute autre dimension en jouant le jeu des réformateurs qui veulent éliminer le pouvoir du parti communiste.

Il n'y a en effet pour eux aucune raison de maintenir une union illégitime, construite dans le sang et la terreur. Briser l'Union, c'est briser le pouvoir central, celui du Parti communiste, de l'armée et du KGB qu'il contrôle. L'envoi des tanks à Vilnius est soudainement devenu le baromètre de l'état du pouvoir central. Gorbatchev se compromettrait avec la bureaucratie et le parti, tout dépend depuis des années l'existence de millions d'individus. Ce dernier avance lentement, mesure les résistances et absorbe les coups. Eltsine est plus pressé et mise entre autres sur les nationalismes pour faire éclater le pouvoir de la *nomenklatura*, quitte à refaire l'Union à la suite d'une décision démocratique des républiques.

Pour ces nations, la valeur thérapeutique de la souveraineté entre en ligne de compte ; la pragmatisme les fait pencher du côté d'une association économique. Pour d'autres il faut conserver l'Union autour d'une nouvelle constitution, d'un nouveau partage des pouvoirs et, surtout, autour d'institutions démocratiques. Bref, des thèmes familiers dans des situations en pratique incomparables. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que les codirecteurs du Centre d'études québécoises à Moscou, Arkady Cherkasov et Nikita Bantsekin, favorisent des options différentes tant pour leur pays que pour le Canada.

Le Canada semble jouir d'une excellente réputation en URSS, si on en juge du moins par ceux qui l'étudient, et certainement chez les Ukrainiens pour qui il existe un lien affectif. L'image internationale du pays, faite de tolérance (la mosaïque canadienne), de pacifisme, de simplicité — qu'on veut contrastante par rapport au voisin américain réputé arrogant —, de terre d'accueil, mais aussi de bilinguisme, est sans contredit attrayante. C'est le fruit d'un long travail de la part du Canada à mesure qu'il obtenait son indépendance de la Grande-Bretagne.

Le miroir canadien

Je ne pouvais m'empêcher de penser à Joe Clark qui s'étonnait que les Canadiens aient une si mauvaise impression de leur pays, alors que comme ministre des Affaires extérieures il a constaté comment le Canada était apprécié. Il veut donc que les Canadiens aiment autant leur pays que ceux qui ne l'habitent pas. Mais je me suis aussi laissé aller à penser que le problème est peut-être que cette image n'est pas conforme à la réalité, qu'elle est une création artificielle comme beaucoup d'œuvres subventionnées par le Conseil des arts. Le miroir canadien éclaterait-il de lui-même, incapable de réfléchir le pays réel ? Le coup sera difficile à prendre pour les intellectuels canadiens-anglais, ainsi que pour tous ceux et celles qui sont habitués à vivre de cette image. Au cours des banquets qui occupaient nos soirées, on n'a cependant pas manqué d'exprimer sa confiance envers le Canada et l'URSS, qui « devraient ultimement passer au travers ». Les avis étaient partagés.



Bernard Lamarre

Bernard Lamarre à ses employés

Bernard Lamarre

Voici le texte intégral de la lettre que Bernard Lamarre a fait parvenir hier matin (12 août) à tous ses employés et dont LE DEVOIR a obtenu copie

A JOURD'HUI même sera rendu public un accord de regroupement entre Lavalin inc. et SNC inc. Cela signifie que d'ores et déjà une grande firme qui porte le nom de SNC-LAVALIN INC. rassemble les éléments d'ingénierie-approvisionnement-construction des deux groupes.

« À quelque chose malheur est bon », dit-on. Ainsi, aura-t-il fallu, durant de longs mois, vivre de bien pénibles secousses et les affres de l'incertitude pour que se réalise la Grande Alliance de Lavalin et de SNC.

Bien sûr, j'aurais préféré que cet événement, en soi souhaitable, survienne dans un contexte moins tourmenté. Mais le destin, semble-t-il, emprunte parfois de bien curieuses voies pour s'imposer.

Je sais les difficultés, les angoisses et les déceptions qui ont été votre lot quotidien depuis les quelques mois qui ont précédé le dénouement d'aujourd'hui. Aussi, l'émouvante solidarité et l'indéfectible détermination que vous avez toujours manifestées, même aux heures les plus désespérées, ont été pour moi source d'admiration et de grand réconfort.

C'est cette équipe d'hommes et de femmes d'une rare qualité que je veux saluer et remercier. Par vos accomplissements et aussi, à l'occasion, par vos prouesses, vous avez porté Lavalin au firmament des entreprises d'ingénierie. Vous lui avez en outre donné ses lettres de créances pour exporter le savoir-faire d'ici à travers le monde. Pour cela, ma reconnaissance, ma loyauté et mon admiration vous sont à jamais acquies.

Aux cadres et à mes collaborateurs immédiats, à qui je dois tant, je veux adresser des remerciements particulièrement chaleureux. Et, on ne me tiendra pas rigueur, j'en suis certain, de mentionner ici mes trois associés, Marcel Dufour, Armand Couture et Jacques Lamarre, à qui je veux témoigner du bonheur et de la satisfaction que j'ai toujours éprouvés à travailler à leurs côtés. Leur compétence, leur dévouement, leur solidarité et leur leadership exemplaires auront puissamment contribué à façonner l'entreprise et à y rassembler autant de talents.

Ni regret du passé, ni surtout peur de l'avenir. Conjuguées, les forces de SNC et celles de Lavalin constitueront un formidable gage de fécondité. Vraisemblablement, la fusion instantanée des deux cultures d'entreprise provoquera quelques chocs, mais ils porteront bien peu à conséquence par rapport aux immenses avantages que vous saurez, à n'en point douter, en tirer. Vous êtes de la race des conquérants et vous voilà mieux armés encore pour livrer bataille à la concurrence internationale. Le défi devient de plus en plus exaltant. Et, j'ai la conviction que, sous la gouverne adroite et éclairée de MM. Guy Saint-Pierre et Alain Perez, SNC-LAVALIN INC. est vouée à un brillant avenir.

Quant à moi, le temps est opportun pour prendre quelques distances avec mes tâches habituelles. Le rôle de conseiller que j'assumerai au sein de SNC-LAVALIN INC. me permettra cependant de continuer de vous côtoyer et d'être témoin de vos succès. J'envisage cela avec plaisir et sérénité.

Je vous remercie tous et toutes. Mes meilleurs vœux vous accompagnent.

Les détaillants dans un cul-de-sac

La dictature bureaucratique tue l'entreprise familiale

Jean-Claude Lapierre

A VEC L'APPROBATION des hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, les dirigeants de la Société des alcools du Québec ont décidé qu'à compter du 3 septembre prochain la majorité des magasins de la SAQ seront fermés le jeudi soir et que plusieurs d'entre eux n'ouvriront plus le lundi.

Ce sont ces mêmes hauts fonctionnaires, sous l'égide du ministre Tremblay, qui ont décrété à toute vitesse l'été dernier, avant les vacances parlementaires, la loi 75 qui prolonge démesurément les heures d'ouverture des établissements commerciaux de 62 à 74 heures par semaine au détriment de la vie sociale et familiale des 400 000 employés, gérants et propriétaires des commerces de détail de chez nous.

La SAQ détenant un monopole sur la vente des spiritueux n'a pas à suivre les heures d'affaires astreignantes édictées par son ministère par-

rain, le MICT. Les autres commerces, par contre, qui font face à une réelle concurrence (même des USA) n'ont pas le choix, sinon que de subir l'infâme loi 75, sinon leur clientèle risque de les abandonner.

Si le MICT juge que les succursales de la SAQ, à l'instar des succursales postales fédérales, peuvent très bien servir leur clientèle en ouvrant 47 heures par semaine réparties sur cinq jours, alors pourquoi forcer les entreprises non gouvernementales à ouvrir 74 heures par semaine réparties sur sept jours ?

La dictature bureaucratique gouvernementale, du deux poids deux mesures, est en train de tuer l'entreprise familiale d'ici. Les nouvelles heures d'affaires, imposées depuis un an, ont sensiblement accru les frais d'opération des magasins, alors que la récession durant la même période a réduit les ventes et que le recrutement du personnel qui doit travailler cinq soirs par semaine et le dimanche est plus ardu.

De plus, le Québec est la seule pro-

vince canadienne à ne pas rémunérer ses commerçants pour la collecte de la taxe de vente. Le gouvernement fédéral a aggravé la situation en faisant de même pour la collecte de la TPS en janvier. L'augmentation en juillet de 24 % des primes de l'employeur à l'assurance-chômage de chacun de ses employés n'a pas amélioré le portrait. Dans six mois, en janvier prochain, les taxes d'affaires municipales devraient augmenter de 25 % en moyenne (la réforme Ryan), pourquoi se priver, compte tenu que les détaillants n'ont plus le droit de vote dans leur municipalité depuis une bonne dizaine d'années.

À Montréal, 27 % des espaces commerciaux sont à louer... De grandes chaînes de magasins expérimentent ont fait faillite : Pascal, Direct Film, Atlantic Image et Son, Fritz, etc. Beaucoup d'autres chaînes importantes sont par ailleurs en difficulté et des milliers d'entreprises familiales ont déjà fermé leurs portes sans bruit.

S'il y a un ministère qui devrait

comprendre les difficultés des commerçants, c'est bien le MICT. Ces gens connaissent très bien les conditions plus que favorables des détaillants d'outre-Atlantique. Le Syndicat des commerçants allemands, entre autres, aurait fait comprendre très vite le bon sens à ces fonctionnaires. Se nourrir, se vêtir, se chauffer, se distraire, etc., ont aussi leur importance.

Si les nouvelles heures d'ouverture, plus à l'européenne, des magasins de la SAQ n'entraînent pas une baisse des profits de la Société, comme cela devrait être normalement le cas, pourquoi ne pas en faire bénéficier les autres détaillants québécois et réécrire l'ignoble loi 75 ? Acculer à la banqueroute le reste des PME de service québécoises n'est pas à notre avantage !

Les Russes en savent quelque chose, eux qui ont à se faire servir dans les magasins par des fonctionnaires. Les files d'attente sont longues et les produits toute catégorie manquants.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes). Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon et Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction).

LA DOCUMENTATION

Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ : Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secré-

taire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbail (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salesse. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

Infraraciste, le Québec ?

APRÈS quelques mesures d'une courte valse-hésitation, les deux gouvernements, canadien et québécois, ont conclu que la revue *The Klansman* publiée par le Ku Klux Klan est bel et bien un véhicule de la propagande haineuse au sens du Code criminel.

Douanes Canada intensifiera donc sa surveillance à la frontière pour en bloquer l'entrée au pays. « La haine que ce type d'écrits fomentent est aussi destructrice que profondément condamnable », commentait M. Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, soulignant que le moment choisi par le KKK pour mener son action était « particulièrement offensant », alors même que les communautés montréalaises s'attaquent à des questions cruciales dans le but d'améliorer les relations interraciales.

De son côté, le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Gil Rémillard, annonçait vendredi qu'il avait ordonné la saisie de ce torchon et demandé aux autorités policières d'intensifier leur enquête en vue de poursuites contre les responsables de sa diffusion ici.

Le Congrès juif canadien (région de Québec) s'est dit satisfait. Il y voit un message très clair adressé au KKK, tout en continuant de réclamer une action vigoureuse pour éviter la répétition de tels incidents. Même réaction du côté de la Ligue anti-fasciste mondiale qui salue comme « un grand pas accompli » un geste qu'elle qualifie de « sans précédent au Québec ».

À dire vrai, ces mesures devraient faire l'unanimité de l'opinion. Le racisme, au sens fort du terme, est un mal absolu qui appelle des mesures implacables. L'expérience historique du racisme interdit toute complaisance et toute neutralité. Le phénomène est si monstrueux que le mot même de tolérance y perd son sens. Le racisme n'a pas droit de cité, pas plus que les appels aux meurtres.

Cela étant dit, il faut bien reconnaître que l'interdiction du *Klansman*, tout justifiée qu'elle soit, ne règle pas grand-chose. On serait bien incapable de relier directement ou indirectement à l'infâme publication l'un ou l'autre des incidents à connotation raciale observés à Montréal ces dernières semaines. Le problème reste entier.

Serait-ce qu'en ces mois d'été les médias n'ont pas beaucoup à se mettre sous la dent, toujours est-il que chaque jour qui passe apporte son lot d'incidents qui illustrent les difficultés des re-

lations entre les communautés blanche et noire, incidents qu'il serait cependant excessif de porter au seul compte du racisme et dont plusieurs ne dépassent pas le niveau d'un fait divers magnifié, sinon glorifié. La plupart de ces événements ne sont dits « raciaux » que parce qu'ils impliquent un Noir ou qu'ils mettent aux prises des protagonistes d'origines ethniques différentes. S'il faut déplorer quelque chose, c'est moins leur caractère raciste que leur multiplication (mais est-ce vraiment le cas ?) qui risque d'aviver les préjugés ethniques, eux-mêmes sources de tensions accrues.

Les Québécois sont-ils racistes ?

Une pathologie sociale non irréversible, que l'on peut soigner ou mieux prévenir

Préjugés, ségrégation, discrimination, violence, autant de composantes du racisme, lequel d'autre part comporte des degrés.

Dans un petit livre aussi fascinant que difficile d'accès (*L'Espace du racisme*, Seuil, 1991), le sociologue français Michel Wieviorka, disciple d'Alain Touraine, dans une démarche visant à forger les outils conceptuels d'une sociologie encore balbutiante du racisme, distingue quatre niveaux.

À un premier niveau, dit M. Wieviorka, mieux vaut parler d'infraracisme que de racisme constitué. On est alors en présence de doctrines, d'opinions et de préjugés qu'il serait plus juste de qualifier de xénophobes, parce que fondés sur le refus de l'étranger et du rejet quasi viscéral de la différence. La violence s'y exprime, mais diffuse et localisée, sous la forme d'actes isolés ; la ségrégation y est sociale autant que raciale et la discrimination, mineure et honteuse, y est vite stigmatisée. Selon le même auteur, il n'existerait que peu de liens nets entre ces phénomènes de divers ordres et, surtout, on ne verrait à l'oeuvre les alimentant qu'une petite poignée d'idéologues marginaux à la pensée très courte.

On aime à croire que le Québec n'a pas encore dépassé ce stade. Car c'est au deuxième niveau que les choses com-

encent sérieusement à se gâter. Michel Wieviorka le décrit ainsi : « À un deuxième niveau, le racisme demeure encore éclaté, mais il est déjà nettement plus précis ou affirmé. Il apparaît comme tel, franchement exprimé, mesurable par exemple dans les sondages d'opinion. La doctrine est plus répandue, elle anime des publications plus nombreuses, des cercles, des groupes d'influence. La violence est plus fréquente, suffisamment répétitive pour qu'on cesse d'y voir un problème secondaire : l'action de déséquilibres, l'effet d'une situation hautement fortuite, d'une conjoncture très particulière. La ségrégation ou la discrimination sont elles aussi plus marquées, perceptibles dans plusieurs domaines de la vie ou inscrites visiblement dans l'espace. L'ensemble fait masse, mais semble encore disjoint, comme si une même poussée traversait la société sans pour autant trouver le liant apportant leur unité concrète à ses diverses expressions. »

Même en forçant le trait, on n'arrive pas à reconnaître dans la description de ce deuxième cercle le visage du Québec dans ces rapports avec les nouveaux arrivants.

Quant au passage du deuxième au troisième niveau, il emprunte la passerelle de l'action politique. Devenu lui-même force politique, le racisme anime les débats, crée un contexte favorable à la diffusion de la violence, une violence qu'il pourra utiliser dans une stratégie de prise de pouvoir. Doté d'intellectuels et s'inscrivant dans une idéologie, le racisme devient « projet de société », par le biais parfois d'un populisme racoleur, exploitant les frustrations des petites gens, y compris celles qui résultent d'une cohabitation malaisée, ce qu'on appelle la révolte des petits Blancs.

Dès lors, il ne reste plus au racisme qu'à devenir total, à se transformer en un programme d'exclusion, de destruction ou de discrimination massive. C'est le quatrième niveau dont l'expérience des deux derniers siècles apporte des exemples où l'horreur le dispute à l'intolérable et qui continuent de hanter les consciences occidentales.

Quant à l'infraracisme, on peut y voir une pathologie sociale non nécessairement irréversible, et qui se soigne. Dans un contexte où le Québec, pour des motifs économiques, démographiques et humanitaires, envisage de s'ouvrir davantage à l'immigration, il ne faudra surtout pas mesquiner sur le choix des moyens.

JEAN FRANCOEUR



PLANTU

LE MONDE

Maurice Tourigny

Les voix du Québec retentissent à l'opéra

LA SEMAINE dernière, les Québécois s'emparaient de la scène du New York City Opera. Michèle Boucher dans *Turandot* et La Bohème, Gaétan Laperrière dans *La Traviata*, Christiane Riel suivait Mlle Boucher dans le rôle de Liu. En septembre, Louis Quilico prend l'affiche dans *The Most Happy Fella*. D'autres Canadiens se joignent aux francophones qui précèdent : Peter Barcza, Peter Blanchet, Eva Zsellar.

En voyant ces distributions de choix, en entendant ces voix superbes, je me suis rappelé combien le Québec avait donné de chanteurs remarquables aux opéras du monde. Sur les planches de l'Opéra de Paris, du Covent Garden de Londres, du Metropolitan Opera de New York et d'autres théâtres ont brillé des dizaines d'artistes formés, préparés dans les écoles et par les professeurs canadiens.

Étrange qu'une société minoritaire ait produit et imposé tant d'interprètes de calibre international dans une discipline à la tradition locale mince et à la pratique rare jusqu'à récemment. Les Simoneau, Alarie, Turp, Quilico, Tourangeau, Boky, Verreau, sans parler des London, Vickers et al, emballaient les publics des plus grands opéras du monde à l'heure où le Québec luttait encore pour établir un théâtre lyrique stable. Force mystérieuse de l'opéra...

Peut-on comparer ce phénomène à l'émergence des chanteurs noirs d'Amérique ? Minoritaires, opprimés, les Noirs ont engendré les noms les plus importants du chant classique américain : Robeson, Anderson, Price, Arroyo, Bumbry, Verrett et chez les plus jeunes, Norman, Estes, Battle et al, formés au chant choral et au « spiritual », les chanteurs afro-américains ont dû être reconnus à l'étranger avant d'être acceptés chez eux. N'est-ce pas là une autre similitude entre les deux groupes ?

Le chant comme outil de libération, comme moyen de s'affranchir de l'oppression organisée. Le chant des cueilleurs de coton du Sud, le chant des prisonniers enchaînés forcés au travail, le chant au temple — lieu d'une liberté promise...

TOUTES ces expressions centenaires qui un jour culminent : la reconnaissance de Marian Anderson, première chanteuse noire de l'histoire du Metropolitan, entendue par des millions d'auditeurs du Met Opera Broadcast. La percée en terrain plus blanc que blanc d'une femme impossible à ignorer, d'un talent individuel sublime, d'un symbole du peuple qui veut se faire entendre.

La tradition du chant au Québec a-t-elle préparé la naissance des vedettes d'opéra de chez nous ? La musique religieuse, les airs folkloriques, la Bonne Chanson dans les écoles, les soirées où chacun y allait de son refrain ? Peut-être les historiens musicologues nous le diront-ils un jour ?

Mais, le monde a bien changé. En 25 ans, la carte américaine de l'opéra s'est transformée. Aujourd'hui, chaque ville des États-Unis possède son opéra, même en province reculée. Plus que jamais, l'opéra attire des foules imposantes; partout, on joue à guichets fermés. Les disques compacts d'opéra se vendent à un rythme qui étonne même les producteurs. Aux vitrines des librairies, livres, encyclopédies et magazines d'opéra sont à la première rangée. Le cinéma, la vidéo, la télévision, la musique pop et même la publicité s'approprient fréquemment cet art fascinant dont les cercles les plus éclairés prédisaient la mort imminente, il n'y a pas si longtemps.

POURQUOI ce soudain revirement ? Pourquoi cet intérêt pour l'opéra décuplé en quelques décennies ?

Évidemment, un certain snobisme joue : les *yuppies* se piquent de bon goût, de raffinement, alors ils se ruent à l'opéra espérant y croiser Susan Sonntag ou Jasper Johns ou Jacqueline

Onassis (des réguliers du Met) : à l'entracte, ils révèlent leur ignorance dans des commentaires creux, exhibant des vêtements à pierres du Rhin et surtout ne regardant personne autour d'eux puisqu'ils croient être la cible de tous les regards.

Mais, cette race ne forme pas l'essentiel du public new-yorkais. On ne voit pas les snobs au New York City Opera, qui offre encore des billets au même prix que le cinéma d'en face.



Lettre de New York

La télé et le cinéma déçoivent une grande partie des spectateurs. À force d'essayer de ressembler à la réalité, ces deux médiums sont devenus prisonniers des artifices du réel, des simplifications énormes, des bons, des méchants, des fusils, des éclaboussures de sang... FIN.

Ca ne suffit plus ! Les politiciens fadasses et corrompus, les vedettes du sport gonflées de stéroïdes, les acteurs d'Hollywood interchangeables ont perdu leur statut de héros; pour les remplacer, on se tourne vers la diva et le ténor de grâce. Jack Nicholson ressemble à monsieur tout le monde, Pavarotti est surhumain, Margaret Thatcher se t ompe, Kiri Te Kanawa et Jessye Norman appartiennent à un autre monde.

L'opéra avec ses conventions scéniques, avec ses livrets parfois abracadabrants, avec ses mots chantés et non dits, refuse la réalité et plonge immédiatement l'auditeur en terre de mythes.

Les histoires que raconte l'opéra datent du début de l'humanité, comme celles de la tragédie grecque : l'impuissance de la personne dans un univers qui la dépasse, l'amour empêché ou déçu ou meurtrier, etc. L'opéra joue des archétypes inscrits dans notre psyché : le père, la mère, l'amoureux, le méchant, le courageux, le faible, le juste, le pur... « Quoi de plus simpliste ! » diront certains mais, quand la narration se trouve dans la musique, la vérité s'entend dans chaque phrase.

Le génie des grands compositeurs nous atteint sans intermédiaire; leurs musiques parlent à une partie secrète de nous, atteignent le magma des émotions primales, nous remuent en profondeur.

IMPOSSIBLE de rester indifférent à Rigoletto, le bouffon qui perd sa fille aux mains de son maître, à la Comtesse des *Noches de Figaro* qui, après des années de bonheur auprès de son mari, découvre le mensonge, à Tristan et Isolde amoureux jusque dans la mort.

Ces conflits, ces histoires de vengeance, ces familles en guerre, ces amours destructrices touchent notre centre par les notes des compositeurs et, grâce au premier des instruments, la voix humaine.

Les voix d'opéra traversent les théâtres, sans amplification, planent au-dessus de la foule et viennent se fixer en nous, viennent nous marquer, nous secouer, nous dénuder, nous faire réfléchir.

Les voix d'opéra nous montrent une partie cachée de nous et nous font tellement de bien !

Les images qui défilent rapidement sur les grands et les petits écrans franchissent rarement la barrière de notre oeil, le spectacle d'opéra reste en nous pendant des jours, des semaines et parfois, avec un peu de chance, pendant des années.

LETTRES AU DEVOIR

CQFD

NATIONALISTE = raciste : Québécois = nationaliste; donc Québécois = raciste. Ce qu'il faut démontrer.

Alors que la possibilité de démonstration de racisme québécois à l'occasion de l'incendie des bureaux d'Alliance-Québec a fait long feu, en déclinant-on enfin la preuve, soit dans le « génocide culturel » que l'on fait courir aux Amérindiens, soit dans la mort déplorée d'un Noir ? N'y aurait-il que des Amérindiens que dérange le progrès, que des Noirs qui périssent à l'occasion d'erreurs policières, erreurs qui risquent d'être de plus en plus nombreuses, — peu importe envers qui, malheureusement — dans une société que la violence mine de partout ?

Si je me fie aux reportages des différents journaux et aux images que l'on a montrées, tantôt des Amérindiens sur leurs barricades ou dans les différentes déclarations qu'ils font, tantôt de certaines organisations qui disent se porter à la défense des minorités de couleur, force m'est de constater que ce racisme dont ils accusent les Québécois, semble davantage s'adresser aux anglophones qu'aux francophones, puisque pancartes — d'assez mauvais goût d'ailleurs — et déclarations à la presse, se font presque exclusivement en anglais.

Si je me trompe dans ma façon d'interpréter les choses, il me faut alors douter de la bonne foi de ceux qui disent vouloir s'intégrer à la majorité et jeter des ponts vers elle, quand on néglige de s'adresser à celle-ci dans sa langue pour s'en faire comprendre !

René Cloutier
Charlesbourg, 27 juillet 1991

Des excès d'analyse

APRÈS AVOIR pris connaissance du texte de M. Yvan Loubier paru dans l'édition du 20 juin du journal LE DEVOIR sous la rubrique *Des idées, des événements*, j'ai éprouvé une forte envie de répondre point par point aux excès d'analyse de l'économiste de l'UPA et du Bloc québécois.

Puis, je me suis dit que l'importance et les enjeux du débat actuel nous imposent plus de sérénité. Toutefois, comme je ne pouvais laisser passer inaperçu ce vibrant plaidoyer de l'économiste, je me contenterai de souligner quelques faits connus par le milieu agricole que je côtoie régulièrement.

La classe agricole québécoise perçoit très bien les enjeux et risques économiques qu'entraînerait une séparation du Québec. Les agriculteurs et agricultrices ne sont pas dupes. Ils comprennent que leur part de 47 % du contingent national de production de lait industriel pourrait être menacée. Ils comprennent aussi qu'un Québec fort n'aurait jamais la force des pays du G-7 pour défendre leurs intérêts au GATT et négocier leurs pouvoirs de fermeture de frontières à certains produits.

Aussi, les producteurs et productrices sont connus comme étant trop terre-à-terre pour se laisser séduire par la simple perspective d'une société meilleure.

Pour ma part, j'aimerais communiquer un message réaliste à ceux et celles qui sont les artisans de l'économie de ce pays et qui veulent en vivre avec le succès qu'ils méritent.

Maintenant que le terrain de jeux des investisseurs est la planète entière, que l'information circule à la vitesse de la lumière et que la préservation de l'environnement nous met tous au défi en tant que citoyens de la Terre, que signifie au juste la souveraineté et vers quoi évoluera-t-elle dans les générations futures ? Ne sommes-nous pas contraints de réfléchir aux conséquences mondiales de nos décisions et, en retour, de composer avec celles des autres provinces et pays et ce, malgré l'étanchéité de nos frontières ?

Bref, on peut de moins en moins « faire ce qui nous plaît » dans ce village global qui rétrécit sans cesse : beaucoup de pays l'ont déjà compris. Nous ferons preuve de maturité, en tant qu'individus et en tant que peuple, si nous faisons évoluer le débat en rejetant les vieilles étiquettes. Appliquons-nous à définir un partage des pouvoirs et un système représentatif qui nous donnent une meilleure prise sur notre destin mais qui nous apportent également l'influence que nous méritons sur la scène mondiale.

Je suis confiant que le processus de révision dans lequel nous nous sommes engagés, comme gouvernement et comme peuple, apportera des réponses concrètes et satisfaisantes pour tous.

Pierre Blais
Ministre d'État à l'Agriculture
Ottawa, 30 juillet 1991

Naïveté ou complicité

DEPUIS le début de la Révolution « tranquille » nous assistons constamment à des manifestations de fanatisme et de sectarisme qui dénoncent comme intolérance religieuse notre fidélité à notre devoir d'annoncer et de transmettre notre foi. À notre grand étonnement, cet esprit se manifeste chez des « défenseurs » de toutes les libertés à l'exception de la nôtre, victimes de leur intolérance. Il leur semble tarder de nous imposer à tous, et surtout à nos enfants par l'école laïque, leur conception de l'homme vidée de toute vie spirituelle.

Aussi n'est-on pas surpris de trouver dans

les journaux des éditoriaux, des articles et des lettres, dans les médias de nombreux discours, contenant des attaques peu subtiles, au ton savant ou prétendument progressiste, affirmant que le « système (scolaire) confessionnel » est « dépassé » ou que l'intégration des ethnies peut difficilement se faire dans « un réseau d'écoles basé sur la religion ». Surtout « aujourd'hui », ajoutent-ils, en employant ce mot fourre-tout afin de pouvoir trancher d'une façon préemptoire tous les débats sans avoir à prouver quoi que ce soit. Ceux qui prononcent ces verdicts ignorent-ils vraiment que près de 80 % des immigrants sont de foi chrétienne et qu'ils préfèrent la richesse humaine et spirituelle de l'école catholique à la vacuité de l'école laïque dite « neutre » mais qui ne l'est jamais ?

En plus de vouloir démolir le secteur scolaire confessionnel public, les signataires de ces lettres veulent éliminer le secteur privé dont la qualité est cependant de plus en plus reconnue. Contrairement à ce qu'affirment nos experts, ce secteur, au lieu d'être « onéreux », fait économiser au ministère de l'Éducation près de 50 % du montant qu'il déboursait pour ces élèves s'ils étaient inscrits au secteur public tout en accueillant, eux aussi, des « nouveaux venus », malgré ce qu'on en dit.

Maurice Archambault
Montréal, 22 juillet 1991

Hideuse route 117

JE SUIS parfaitement en accord avec l'article intitulé *La laideur érigée en système* de Normand Cazalais, paru dans la section *Tourisme* du DEVOIR du samedi 27 juillet 1991.

Il m'arrive, au moins une fois par été, de monter dans le nord en vélo, question de me taper un bon calvaire de 120 km et de faire sortir les toxines. Chose singulière, lors de ce parcours, les premiers kilomètres sont tout aussi éprouvants à parcourir que les derniers. C'est parce qu'il faut d'abord traverser Laval, Blainville, etc., par la route 117, un trajet extrêmement irritant pour l'oeil.

On dirait que ces régions ont été développées sans aucun plan d'urbanisme (c'est probablement le cas). Chaque commerçant le long de la route est libre de faire ce qu'il veut pour attirer la clientèle, et ce presque sans aucune limite. Les affiches commerciales sont énormes et criardes et les stationnements asphaltés se succèdent. C'est le *free for all* économique. Les commerçants ne pensent qu'à faire leur petite affaire, en ne se souciant pas le moins du monde de l'effet global que cela donne pour ceux qui circulent sur la route.

Cela nous fait réfléchir sur notre société. Avons-nous des plans de développement urbain et régional qui tiennent compte d'autre chose que du point de vue économique ? C'est bien beau le libéralisme économique, mais nous sommes en train d'en vivre les excès. J'imagine qu'il ne faut surtout pas compter sur les libéraux de Robert Bourassa pour légiférer dans ce domaine. Un tel laisser-aller entraîne un développement anarchique d'une laideur déprimante. Réagissons !

Benoît Trudel
Ville Saint-Laurent, 4 août 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS